Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL16*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 24/10/2025

RÉGIME ET PRATIQUE DU LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

Direction scientifique

Stéphane Vernac, Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne

Notions et questions abordées

Baisse des commandes et du chiffre d'affaires, perte d'exploitation, dégradation de la trésorerie... Le dirigeant d'une entreprise en difficulté est parfois confronté à la nécessité de licencier un ou plusieurs salariés pour des raisons économiques. Il doit alors respecter une procédure qui dépend du nombre de salariés concernés par le licenciement.

La formation Lexlearning **« Régime et pratique du licenciement pour motif économique »** aborde le motif économique du licenciement, les enjeux de chaque procédure, les étapes à respecter ainsi que les principaux points de vigilance concernant le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Objectifs pédagogiques

• Maîtriser le cadre légal du licenciement économique
• Mener la concertation sociale selon la procédure applicable en fonction du
• nombre de ruptures
• Connaître les différentes étapes de la procédure de licenciement économique
• Mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) adapté

Programme

Thème n° 1 – Le motif économique du licenciement
• La cause économique
• La cause matérielle

Thème n° 2 - L 'obligation de reclassement et d'adaptation du salarié
• Comment mettre en oeuvre l'obligation de reclassement ?
• Les contours de l'obligation d'adaptation

Thème n° 3 - Déterminer l'ordre des licenciements
• Comment mettre en place l'ordre des licenciements ?
• Comment applique-t-on les critères d'ordre ?

Thème n° 4 - Les procédures de licenciement pour motif économique
• Comment mettre en oeuvre un licenciement individuel pour motif économique avec contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ?
• Comment mettre en œuvre une procédure de licenciement pour motif économique de moins de 10 salariés sur une période de 30 jours ?

Thème n° 5 – Le plan de sauvegarde de l'emploi
• L'élaboration d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
• Le contenu du PSE
• Le contrôle de la DREETS
• Le bloc de compétence

Thème n° 6 - Le contrat de sécurisation professionnelle et le congé de reclassement
• Récapitulatif des dispositifs de retour à l'emploi

Thème n° 7 - Notification du licenciement pour motif économique
• Comment rédiger une lettre de licenciement pour motif économique ?

Thème n° 8 – La priorité de réembauche
• Les points – clés de la priorité de réembauche

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le licenciement pour motif économique : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, vidéos pédagogiques, analyses détaillées des textes et de la jurisprudence, infographies, modèles et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, experts-comptables, avocats et élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL14*
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 19/06/2026

LES CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : LES BASES DU CONTENTIEUX NON-MÉDICAL, MÉDICAL ET DU CONTRÔLE TECHNIQUE

Direction scientifique

Thomas Courvalin, avocat au barreau de Rouen

Notions et questions abordées

Le contentieux de la Sécurité sociale constitue un terrain procédural exigeant, où la moindre erreur de délai ou de juridiction peut rendre une action irrecevable. Cette formation propose une approche complète et structurée des recours ouverts aux assurés, aux employeurs et aux professionnels de santé. Le premier thème couvre le contentieux général : périmètre des litiges, recours préalable obligatoire devant la commission de recours amiable (CRA) et la commission médicale de recours amiable (CMRA), règles de délais et de forclusion, puis procédure devant le tribunal judiciaire spécialement désigné et voies de recours, en intégrant les règles propres à la CSG et à la tarification AT/MP. Le second thème est consacré au contentieux du contrôle technique, contentieux disciplinaire des professions de santé jugé par les sections des assurances sociales : juridictions compétentes, saisine et instruction, principe du contradictoire et droit de se taire, sanctions et leur publication, voies de recours et conséquences des sanctions.
À l'issue de la formation, l'avocat dispose d'une vision opérationnelle de l'ensemble de la chaîne contentieuse et des réflexes pour sécuriser chaque étape de la procédure.

Objectifs pédagogiques

• Identifier les catégories de litiges relevant du contentieux de la Sécurité sociale.
• Conduire le recours préalable obligatoire devant la commission de recours amiable (CRA) et la commission médicale de recours amiable (CMRA).
• Appliquer les règles de délais, de forclusion et d'opposabilité des voies de recours.
• Maîtriser la procédure devant le tribunal judiciaire spécialement désigné (TJSD) et les voies de recours, y compris les règles propres à la CSG et à la tarification AT/MP.
• Situer le contentieux du contrôle technique au sein des juridictions disciplinaires des professions de santé (sections des assurances sociales).
• Conduire la procédure devant la section des assurances sociales.
• Distinguer les différentes sanctions disciplinaires et leurs conséquences.
• Identifier les voies de recours en matière disciplinaire.

Programme

Thème n° 1 - Le contentieux général de la Sécurité sociale
• Le périmètre du contentieux et les juridictions compétentes
• Le recours préalable obligatoire : commission de recours amiable (CRA) et commission médicale de recours amiable (CMRA)
• Délais, forclusion et opposabilité des voies de recours
• Les voies de recours juridictionnelles et les règles particulières

Thème n° 2 - Le contentieux du contrôle technique (contentieux disciplinaire)
• Périmètre et juridictions compétentes : les sections des assurances sociales
• La saisine et l'instruction : délais, principe du contradictoire et droit de se taire
• Les sanctions disciplinaires et leur publication
• Les voies de recours et les conséquences des sanctions

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, le contentieux de la Sécurité sociale : contenu textuel, blocs interactifs, schémas, mises en situation et quiz de validation des acquis.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL08***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 23/10/2025

LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR : LES CONTOURS, LA MISE EN OEUVRE

Direction scientifique

Céline Leborgne-Ingelaere, Professeur à l'Université de Lille
Emmanuel Gouesse, Avocat
Dorine Wysocki, doctorante
Jean-Baptiste le Dall, avocat
Kristel Meiffret-Delsanto, Maître de conférences

Notions et questions abordées

En tant que chef d'entreprise, l'employeur dispose d'un grand nombre de prérogatives, mais bien souvent il n'a ni connaissance des règles qui s'imposent à lui ni conscience de l'étendue de sa propre responsabilité.
La formation Lexlearning « **La responsabilité civile et pénale de l'employeur : contours et mise en oeuvre** » a vocation à détailler les responsabilités civiles et pénales qu'encourt l'employeur dans son quotidien de dirigeant. Elle aborde, dans un premier temps, la responsabilité civile du dirigeant d'entreprise, qui peut être engagée s'il est prouvé que celui-ci a commis une faute ayant causé un préjudice à l'entreprise elle-même ou à un tiers. Cette formation permet également, dans un second temps, d'appréhender la responsabilité pénale de l'employeur qui peut être mise en cause pour plusieurs types d'infractions, comme la négligence des règles de sécurité.
Cette formation permet d'acquérir les bases et/ou de faire le point sur ses connaissances sur le sujet.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité civile et pénale de l'employeur et leurs conséquences
- Cerner les contours de la notion de faute inexcusable de l'employeur
- Connaître les différentes infractions (harcèlement, travail dissimulé...) et les sanctions pénales associées
- Cibler les précautions à mettre en œuvre dans le cadre d'une politique d'une prévention
- Maîtriser les enjeux relatifs à la signature d'une délégation de pouvoir

Programme

Thème n° 1 - La responsabilité civile de l'employeur
- La responsabilité civile et le droit du travail
- La pluralité d'employeurs et la responsabilité civile
- L'obligation de sécurité de l'employeur

Thème n° 2 - La responsabilité pénale de l'employeur
- Focus sur la responsabilité pénale : les principes
- L'engagement de la responsabilité pénale
- La responsabilité de l'employeur en cas de harcèlement moral ou sexuel au travail
- La responsabilité de l'employeur et les infractions routières
- Fiche pratique : comment prévoir une délégation de pouvoirs ?

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant de manière exhaustive au travers de différents supports la responsabilité de l'employeur : vidéo introductive, fiches synthèses et fiches réflexes, infographies, cas pratiques interactifs, interview audio, actualité du thème et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats et élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL102***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2026

LE CONTRÔLE URSSAF

Direction scientifique

Cabinet Dairia Avocats

Notions et questions abordées

Le contrôle URSSAF présente de nombreux aspects techniques qui sont souvent difficiles à appréhender. Par ailleurs, les inspecteurs du recouvrement disposent d'une formation solide et d'outils pour gérer les contrôles dont ils ont la charge.

Dans ce cadre, face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation prend le parti, au-delà des apports des différentes réformes intervenues en matière de contrôle URSSAF, de délivrer un enseignement pratique et global autour du contrôle URSSAF, en octroyant une place importante et nécessaire aux documents pratiques.

La formation Lexlearning **« Le contrôle URSSAF»** fournit aux professionnels du droit les outils, pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, le contrôle URSSAF.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser dans son ensemble la procédure de contrôle URSSAF
- Être capable d'accompagner un client dans le cadre d'une procédure de contrôle URSSAF
- Identifier les risques principaux afin de les anticiper et de minimiser les éventuels contrôles

Programme

- Thème n° 1 - Le déclenchement du contrôle
- Thème n° 2 - Les différents types de contrôle comptable d'assiette
- Thème n° 3 - Les méthodes d'évaluation de l'assiette des cotisations
- Thème n° 4 - La clôture du contrôle et la lettre d'observations
- Thème n° 5 - Les échanges contradictoires avec l'Inspecteur du recouvrement
- Thème n° 6 - La mise en demeure
- Thème n° 7 - La confirmation des observations pour l'avenir
- Thème n° 8 - La contrainte
- Thème n° 9 - La contestation du redressement devant la CRA
- Thème n° 10 - La contestation du redressement devant le TGI pôle social
- Thème n° 11 - Les majorations et pénalités de retard
- Thème n° 12 - Négocier avec l'URSSAF

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le contrôle URSSAF : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, supports de cours commentés, synthèses des notions essentielles et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

RH, RRH, directeurs administratifs et financiers, chefs comptables, responsables paie, gestionnaires paie, experts-comptables, avocats, juristes d'entreprise, trésoriers du CSE.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL48*
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE : PRÉVENIR ET AGIR

Direction scientifique

Felix Guinebretière, avocat, Cabinet Alkemist Avocats
Vincent Hagenbourger, Directeur administratif et financier et Directeur des ressources humaines, Part-time

Notions et questions abordées

Sujet reconnu juridiquement et au sein de la société par les mouvements #Metoo et #Balancetonporc ainsi que par la campagne d'information #UneFemmeSurCinq, le harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, n'est pas rare en entreprise. En effet, selon le sondage Ekilibre Conseil – OpinionWay, 60 % des salariés déclaraient avoir été exposés à au moins un agissement à connotation sexiste ou sexuelle au cours des douze derniers mois en mars 2022 ; ils étaient encore 49 % fin 2023, soit près d'un actif sur deux.
Pourtant, la plupart des salariés, y compris les managers, peinent à identifier les situations relevant du harcèlement au travail.
Pour bien réussir sa démarche de prévention, il faut avant tout savoir identifier les situations de harcèlement. Une fois le travail d'identification réalisé, la prévention présente la particularité de mobiliser plusieurs acteurs au sein de l'entreprise, mais également des acteurs externes. Si une démarche de prévention pour éviter toute situation de harcèlement est mise en place dans l'entreprise, elle n'est pourtant pas infaillible, de sorte que l'une des alternatives est la réponse judiciaire.
L'objectif de cette formation est de vous permettre de savoir quel comportement revêt un caractère de harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel. Quelles sont les obligations incombant à l'employeur dans le cadre de la lutte contre le harcèlement ? De quelle manière faire cesser une situation de harcèlement et quelles sont les sanctions encourues par le harceleur et l'employeur?

Objectifs pédagogiques

• Définir le cadre juridique du harcèlement moral et sexuel
• Identifier les comportements à risques et reconnaître les situations de harcèlement moral ou sexuel au travail
• Savoir sécuriser la relation de travail en adoptant les bons réflexes pour lutter contre le harcèlement au travail
• Connaître les différentes sanctions encourues par les auteurs de harcèlement et les éventuels recours

Programme

Thème n° 1 – Le harcèlement : comprendre, reconnaître et prévenir
Chapitre 1 – Les définitions
• Identifier les personnes impliquées, le moment et le lieu
• Le harcèlement sexuel
• Le harcèlement moral

Chapitre 2 – Les obligations de l'employeur
• L'impact des obligations de l'employeur en matière de harcèlement
• Les moyens matériels
• Les moyens humains

Thème n° 2 - Le harcèlement : alerter et réagir
Chapitre 1 – Les enquêtes

• L'utilité des enquêtes
• Les différentes étapes

Chapitre 2 – Les recours et les sanctions

• Les sanctions disciplinaires
• Le recours à la procédure de médiation
• La reconnaissance d'un impact sur la santé du salarié
• Le recours à la justice civile
• Le recours à la justice pénale
• Le régime des preuves de harcèlement
• Les sanctions civiles et pénales

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports le harcèlement : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, infographies, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprises, directeurs et responsables RH, recruteurs, collaborateurs de la fonction RH, représentants du personnel, juristes, avocats, élèves-avocats et managers ...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL165***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 08/09/2026

LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE : COMPRENDRE LA CAUSE ÉCONOMIQUE

Direction scientifique

Sofiane Coly, Avocat associé fondateur
Loïc Guitton, Avocat Associé, cabinet Dairia Avocats

Notions et questions abordées

Le motif économique du licenciement est constitué, d'une part, de la cause économique, c'est à dire les raisons économiques qui poussent l'employeur à se réorganiser, et d'autre part, de la cause matérielle, c'est à dire les conséquences sur l'emploi.
Comment caractériser cette cause économique ? Le module de formation Lexlearning « Comprendre la cause économique » vous présente les différentes causes pouvant justifier le licenciement pour motif économique, illustrées par des exemples pratiques, et vous donne les clés pour comprendre et analyser les notions comptables.

Objectifs pédagogiques

- Définir les différentes causes pouvant justifier le licenciement pour motif économique
- Comprendre et analyser les notions comptables
- Maîtriser la notion de secteur d'activité
- Connaître le périmètre d'appréciation du motif économique

Programme

1. Les difficultés économiques
2. La réorganisation pour sauvegarde de la compétitivité
3. La mutation technologique
4. La cessation d'activité
5. La notion de groupe
6. La notion de secteur d'activité
7. L'appréciation du secteur économique

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports le licenciement économique : contenu audio et textuel, vidéos, activités pédagogiques interactives, schéma, tableau, fiche pratique et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Avoir suivi la formation Lexlearning : "Régime et pratique du licenciement pour motif économique"

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL164***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 08/09/2026

LE TRAVAIL DISSIMULÉ : CONNAÎTRE ET APPLIQUER LES DIFFÉRENTES PROCÉDURES

Direction scientifique

Sofiane Coly, Avocat, CEO et fondateur de Dairia Avocats
Loïc Guitton, avocat associé

Notions et questions abordées

Le travail dissimulé, composante du travail illégal, est une infraction qui englobe deux situations de fraude : la dissimulation totale ou partielle d'activité et la dissimulation totale ou partielle d'emploi salarié. Afin de lutter contre cette infraction, l'URSSAF dispose de moyens de contrôle pouvant conduire au redressement et à une sanction de l'employeur. La formation Lexlearning fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre cette infraction, distinguer les différents contrôles pouvant mener à son constat et au redressement. Bénéficiez de l'expertise de notre formateur, Sofiane Coly, CEO et fondateur du cabinet Dairia Avocats.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les aspects juridiques et les conséquences du travail dissimulé
- Comprendre les pouvoirs et les procédures que l'URSSAF utilise pour rechercher et constater les infractions de travail dissimulé
- Distinguer les deux procédures de contrôle possible
- Connaître les motifs d'annulation
- Savoir quels sont les pouvoirs de l'URSSAF en matière de recouvrement des créances

Programme

A. La définition du travail dissimulé
B. La compétence de l'URSSAF pour constater et rechercher les infractions de travail dissimulé
C. Distinction des procédures de contrôle
D. Focus sur les motifs d'annulation
E. Le redressement après constat
F. Les pouvoirs exorbitants de l'URSSAF en matière de recouvrement des créances

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports le travail dissimulé : contenus audio et textuel, activités pédagogiques interactives, schémas, tableaux, documents exemples, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, juristes, agents de contrôle de l'URSSAF

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL168***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE : COMPRENDRE LA CAUSE MATÉRIELLE

Direction scientifique

Sofiane Coly, Avocat associé fondateur
Loïc Guitton, Avocat associé, cabinet Dairia Avocats

Notions et questions abordées

Le motif économique du licenciement est constitué, d'une part, de la cause économique, c'est à dire les raisons économiques qui poussent l'employeur à se réorganiser, et d'autre part, de la cause matérielle, c'est à dire les conséquences sur l'emploi.
Comment caractériser cette cause matérielle ? Le module de formation Lexlearning « **Le licenciement pour motif économique : comprendre la cause matérielle** » vous présente les trois causes envisageables (la suppression d'emploi, la transformation d'emploi ou la modification du contrat de travail), illustrées par des exemples pratiques, et vous précise les points de vigilance relatifs à la procédure de modification du contrat de travail.

Objectifs pédagogiques

- Définir les différentes causes matérielles pouvant justifier le licenciement pour motif économique
- Cibler les éléments contractuels pouvant constituer une modification du contrat de travail pour motif économique
- Maîtriser la procédure de modification du contrat de travail
- Connaître le périmètre géographique d'appréciation de la cause matérielle

Programme

1. La suppression d'emploi
2. La transformation d'emploi
3. La modification du contrat de travail
4. La procédure de modification du contrat de travail
5. Information complémentaires

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les causes matérielles envisageables pour justifier un licenciement pour motif économique : contenu audio et textuel, vidéos, activités pédagogiques interactives, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Avoir suivi la formation Lexlearning : "Régime et pratique du licenciement pour motif économique"

À qui s'adresse cette formation ?
Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL167***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 01/10/2025

GÉRER LE LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE D'UN SALARIÉ

Direction scientifique

Sofiane Coly, Avocat associé fondateur ; Loïc Guitton, Avocat Associé, cabinet Dairia Avocats

Notions et questions abordées

Cette formation pratique et juridique vous permettra de maîtriser toutes les étapes essentielles pour gérer efficacement un licenciement pour inaptitude, de l'identification des contraintes légales à la mise en œuvre des obligations de l'employeur. Vous apprendrez à analyser les avis d'inaptitude, proposer des reclassements adaptés, et respecter les délais et formalités prévues par le Code du travail.
Elle abordera également les points sensibles comme la gestion des échanges avec le salarié, les implications financières, et les éventuels contentieux. Grâce à des cas pratiques et des conseils adaptés, vous serez en mesure d'assurer une gestion conforme de cette situation souvent délicate.

Objectifs pédagogiques
- Comprendre le cadre juridique de l'inaptitude
- Savoir analyser et interpréter un avis d'inaptitude
- Maîtriser la procédure de reclassement
- Réaliser un licenciement pour inaptitude en conformité avec la loi
- Anticiper et gérer les risques de contentieux

Programme
- Le constat d'inaptitude
- La recherche de reclassement
- La soumission des propositions de reclassement au médecin du travail
- L'information et la consultation du CSE
- La soumission des propositions au salarié
- L'information du salarié
- L'application des règles de droits commun
- Précision concernant le placement du salarié en invalidité

Avantages de notre formation e-learning
- Flexibilité : formez-vous à votre rythme
- Contenu expert : élaboré par des spécialistes du droit des sociétés
- Approche pratique : cas concrets et mises en situation
- Ressources exclusives : supports pédagogiques téléchargeables

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports le licenciement pour inaptitude : contenu audio et textuel, vidéos, activités pédagogiques interactives, cas pratiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?
Juristes et avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL170*
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 04/12/2025

ACCIDENT DU TRAVAIL : MAÎTRISEZ LA DÉFINITION ET LES PROCÉDURES DE DÉCLARATION

Direction scientifique

Sofiane Coly, Avocat, CEO et fondateur de Dairia Avocats et Loïc Guitton, avocat

Notions et questions abordées

La formation « Accident du travail : Maîtrisez la définition et les procédures de déclaration » vous permet de maîtriser le cadre juridique des accidents du travail. À travers deux modules complémentaires, vous découvrirez la définition précise de l'accident du travail, ses critères de reconnaissance et l'ensemble des démarches administratives à accomplir.
Pratique et opérationnelle, cette formation, riche en illustrations jurisprudentielles récentes, permet d'acquérir les réflexes essentiels pour sécuriser les dossiers et adopter une stratégie adaptée face aux enjeux de la gestion des accidents du travail.

Objectifs pédagogiques

- Identifier la définition juridique de l'accident du travail
- Analyser les critères de reconnaissance d'un accident du travail
- Distinguer les situations particulières et comprendre leurs spécificités en matière de prise en charge
- Maîtriser la procédure de déclaration d'un accident du travail
- Formuler des réserves motivées pertinentes et juridiquement solides
- Comprendre les étapes de la procédure de reconnaissance dans le délai de 90 jours

Programme

Thème n° 1 – La définition de l'accident du travail
- Les généralités
- Les critères de reconnaissance
- Les cas particuliers
- Rechute, trajet et maladie professionnelle

Thème n° 2 – Les démarches de reconnaissance
- La déclaration d'accident du travail
- Les réserves motivées : un outil stratégique indispensable
- La procédure de reconnaissance d'un accident du travail : 90 jours de débats

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports les notions fondamentales relatives à l'accident du travail : contenus textuels et audio, exemples jurisprudentiels, blocs interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, DRH, RH

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL176*
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/05/2026

RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) : COMPRENDRE LES RISQUES, MAÎTRISER LES OBLIGATIONS

Direction scientifique

Emmanuelle Baulu, Consultante RH, coach professionnelle certifiée et formatrice

Notions et questions abordées

Souffrance au travail, burn-out, harcèlement, conflits entre collègues : les **risques psychosociaux (RPS)** sont devenus l'un des enjeux majeurs de la vie en entreprise. Souvent perçus comme un sujet « humain » ou « managérial », ils sont en réalité encadrés par un dispositif juridique précis dont l'employeur est garant.
Cette formation donne aux professionnels les clés pour comprendre, identifier et prévenir les RPS dans le respect du cadre légal.
Trois grands axes structurent le programme : (1) **comprendre ce que sont les RPS** (stress, violences internes et externes, syndromes d'épuisement) ; (2) **savoir reconnaître les situations à risque** grâce aux six facteurs du rapport Gollac ; (3) **s'approprier les obligations de l'employeur**, au premier rang desquelles l'obligation de sécurité (article L. 4121-1 du Code du travail), le DUERP et le PAPRIPACT.

Objectifs pédagogiques

• **Comprendre** ce que recouvre la notion de risques psychosociaux : les trois catégories (stress, violences internes, violences externes) et les trois syndromes d'épuisement professionnel (burn-out, bore-out, brown-out).
• **Reconnaître** les six facteurs de risques du rapport Gollac (intensité du travail, exigences émotionnelles, autonomie, rapports sociaux, conflits de valeurs, insécurité de la situation de travail) et savoir les détecter dans des situations concrètes.
• **Mesurer** les conséquences des RPS sur la santé des salariés (troubles psychiques, atteintes physiques) et sur la performance de l'entreprise (absentéisme, turn-over, dégradation du climat social).
• **Maîtriser** les obligations légales de l'employeur en matière de prévention : obligation de sécurité, DUERP, PAPRIPACT, et savoir mobiliser ces outils pour structurer une politique de prévention.

Programme

Thème 1 — Comprendre ce que sont les risques psychosociaux
• Définition de la notion de risques psychosociaux
• Les trois catégories de RPS : stress, violences internes (harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissements sexistes), violences externes
• Les conséquences des RPS sur la santé des salariés et sur l'entreprise
Thème 2 - Savoir reconnaître les situations pouvant engendrer des RPS
• Un peu d'histoire : de l'affaire France Télécom à la consécration jurisprudentielle du harcèlement moral institutionnel et managérial
• Les six facteurs de risques psychosociaux du rapport Gollac (2011)
Thème 3 - S'approprier les obligations de l'employeur
• Le cadre juridique général : l'obligation de sécurité (article L. 4121-1 du Code du travail)
• Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
• Le Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT)

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation 100% en ligne. Le module mobilise des supports pédagogiques variés : audios, blocs interactifs, schémas, cas fil rouge (l'histoire de Sophie), encadrés jurisprudentiels, ressources téléchargeables et quiz de validation des acquis (16 questions réparties en deux parties).

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?
• Directeurs et responsables des ressources humaines (DRH, RRH)
• Dirigeants de PME et TPE
• Managers et responsables d'équipe
• Élus CSE et membres de la CSSCT
• Animateurs santé-sécurité au travail
• Référents harcèlement (référent en entreprise et référent CSE)

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL179***
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 28/05/2026

MALADIE PROFESSIONNELLE : MAÎTRISEZ LA RECONNAISSANCE ET LES VOIES DE CONTESTATION

Direction scientifique

Sofiane Coly, avocat au barreau de Lyon, CEO et fondateur de Dairia Avocats
Loïc Guitton, avocat au barreau de Nantes

Notions et questions abordées

La formation « Maladie professionnelle : maîtrisez la reconnaissance et les voies de contestation » vous permet de maîtriser le cadre juridique des maladies professionnelles, de la reconnaissance jusqu'au contentieux. À travers huit thèmes complémentaires, vous découvrirez les critères de prise en charge, les différentes étapes de la procédure, les obligations de chaque acteur ainsi que les enjeux de contestation et de faute inexcusable. Pratique et opérationnelle, riche en illustrations jurisprudentielles récentes, cette formation vous donne les réflexes essentiels pour sécuriser vos dossiers et adopter une stratégie adaptée face aux situations de maladie professionnelle.

Objectifs pédagogiques

- Identifier la notion de maladie professionnelle et ses critères de reconnaissance
- Maîtriser les différentes étapes de la procédure de reconnaissance d'une maladie professionnelle
- Distinguer les voies de contestation des décisions de la caisse et les cas d'inopposabilité à l'employeur
- Analyser les modalités d'évaluation du taux d'incapacité permanente et les mécanismes d'indemnisation
- Apprécier les conditions de reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur et ses conséquences juridiques et financières
- Connaître les régimes spécifiques liés à l'amiante et au Covid-19 en matière de maladie professionnelle

Programme

Thème n° 1 - La notion de maladie professionnelle
Thème n° 2 - La procédure de reconnaissance : déclaration et instruction
Thème n° 3 - L'inopposabilité de la décision à l'employeur : contradictoire, cas et conséquences
Thème n° 4 - La contestation de la décision de la caisse
Thème n° 5 - Taux d'incapacité permanente et indemnisation forfaitaire
Thème n° 6 - La faute inexcusable de l'employeur
Thème n° 7 - L'amiante : régime spécifique et FIVA
Thème n° 8 - Le Covid-19 et la maladie professionnelle

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation 100 % en ligne mobilisant différents supports pour appréhender les notions fondamentales relatives à la maladie professionnelle : contenus textuels et audio, exemples jurisprudentiels, schémas et tableaux, blocs interactifs, ressources téléchargeables et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, DRH, RH

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL35***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

L'INDEMNISATION DES PRÉJUDICES LIÉS AUX ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : ACTUALITÉS ET CONSEILS PRATIQUES

Direction scientifique

Geoffrey Tondu, avocat au barreau de Bourges, spécialisé dans les questions d'indemnisation des préjudices corporels

Notions et questions abordées

Afin de systématiser la réparation les dommages, notamment corporels, subis par les victimes d'accidents de la circulation, le législateur a institué, par la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985, un régime spécial qui, dès lors que ses conditions d'application sont réunies, doit être mis en œuvre, à l'exclusion des régimes de droit commun de la responsabilité civile. Ce régime dérogatoire au droit commun édicte des règles qui, de fait, s'émancipent de celles permettant d'engager la responsabilité civile du responsable d'un dommage.
Ce régime s'est notamment construit sous l'influence des régimes de responsabilité de droit commun comme le montre, par exemple, l'emprise que conserve la faute dans ce régime spécial où la réparation n'est pas subordonnée à la commission d'une faute.

La jurisprudence abondante de ces dernières années est venue interpréter l'esprit du législateur de 1985, permettant ainsi de pallier les nombreux silences de la loi, devenus source d'incertitudes juridiques.

La formation Lexlearning **« L'indemnisation des préjudices liés à un accident de la circulation »** vient, par une analyse et à l'appui de plusieurs supports pédagogiques, proposer l'étude approfondie du régime spécial d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation.

La formation vous propose d'envisager les conséquences pratiques des évolutions légales et jurisprudentielles en la matière, afin d'actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans les contentieux.

Objectifs pédagogiques

• Maîtriser le cadre juridique du régime spécial de l'indemnisation des accidents de la circulation
• Construire une argumentation juridique lors d'une action en indemnisation fondée sur ce régime
• Savoir mettre en œuvre les conditions du droit à réparation des conducteurs et des non conducteurs victimes : procédures amiables et judiciaires
• Identifier et caractériser les préjudices résultant des dommages subis
• Savoir constituer un dossier d'indemnisation amiable
• Recourir à l'expertise amiable et judiciaire

Programme

Thème n° 1 - Les conditions d'indemnisation des préjudices liés aux accidents de la circulation

A. Les conditions tenant aux circonstances de l'accident
Introduction
1) La présence d'un véhicule terrestre à moteur
2) L'existence d'un fait accidentel
3) L'existence d'un fait de circulation
4) L'implication du véhicule terrestre à moteur
5) L'imputabilité du dommage de la victime à l'accident

B. Les conditions tenant à la victime de l'accident
Introduction
1) La victime non conductrice
2) La victime conductrice
Conclusion

Thème n° 2 - Les procédures d'indemnisation des préjudices liés aux accidents de la circulation
Introduction
A. L'indemnisation amiable des préjudices liés aux accidents de la circulation
1) La connaissance des accidents de la circulation par les compagnies d'assurances
2) L'obligation d'information réciproque
3) La constitution du dossier
4) Les demandes de provisions
5) Le recours à l'expertise amiable
6) Les délais, contenu et pénalités applicables à l'offre définitive d'indemnisation
7) Le principe du droit de dénonciation de la victime
8) Les délais de règlement de l'indemnisation amiable
9)Les conditions de validité spécifiques de la transaction concernant un mineur ou un majeur protégé
10) La possibilité de rouvrir un dossier en aggravation

B. L'indemnisation judiciaire des préjudices liés aux accidents de la circulation :
1) L'indemnisation devant le juge civil
2) L'indemnisation devant le juge pénal, statuant sur intérêts civils
Conclusion

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports l'indemnisation des préjudices liés à un accident de la circulation : vidéo introductive, test de positionnement, supports de cours, synthèse des notions essentielles à retenir, schémas récapitulatifs, infographie et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats, juristes d'entreprises, chargés d'indemnisation.
Toute personne impliquée dans un accident de la circulation souhaitant connaître ses droits et obligations.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL124*
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 25/09/2025

PROCÉDURE D'APPEL : NOTIONS FONDAMENTALES ET CONDITIONS DU DROIT D'APPEL

Direction scientifique

Farid Seba,
Ancien avoué à la cour, avocat spécialiste en procédure d'appel, formateur en procédure civile.

Notions et questions abordées

Plus que jamais, l'attention des avocats est attirée sur la nécessité d'être vigilant dans la conduite du procès en appel. Les sanctions édictées par les différentes réformes sont omniprésentes dans la pratique, et la jurisprudence des cours d'appel et de la Cour de cassation témoigne, s'il le fallait, du haut degré de technicité requis pour parvenir sans encombre à une décision de la cour au fond.

D'aucuns y verront là une opportunité à saisir, le procès en appel pourrait être gagné simplement par la maîtrise des arcanes de la procédure dans lesquels l'adversaire malheureux est susceptible de se perdre.

Ainsi, si se former aux techniques de la procédure d'appel apparaît aujourd'hui une nécessité incontournable, en savoir déjouer les pièges est plus qu'indispensable.

La formation Lexlearning **« La procédure d'appel : maîtriser les fondamentaux »** fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique future les notions fondamentales à connaître avant d'engager une procédure d'appel.

Objectifs pédagogiques

• Connaître les conditions de fond de l'appel
• Lire, comprendre et distinguer les différentes décisions de première instance susceptibles d'un appel
• Identifier les critères légaux et jurisprudentiels d'ouverture de la voie de l'appel
• Appréhender la notion de délai d'appel et en maîtriser le cours

Programme

Thème n° 1 - Les conditions de fond de l'appel
Le taux du ressort
Les autres conditions de l'appel
1. L'intérêt à agir
2. La qualité à agir

Thème n° 2 - Les différentes décisions dont on peut faire appel
Les jugements
1. Le jugement au fond et les autres jugements qui s'y apparentent
2. Le jugement mixte
3. Les autres catégories de jugement

Les ordonnances
1. Les mesures d'administration judiciaire
2. Les ordonnances de type « juridictionnel »

Thème n° 3 - Les délais pour faire appel

Les délais de droit commun
Les délais particuliers
La question du point de départ du délai d'appel
Sanction de l'expiration du délai d'appel

L'actualité jurisprudentielle

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la procédure d'appel : vidéos pédagogiques de l'intervenant, tests de connaissances, activités pédagogiques interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats, juriste contentieux, étudiants de Master ou IEJ ayant opté pour l'épreuve de procédure civile.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL10***
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 08/10/2025

RESPONSABILITÉ MÉDICALE : MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX ET METTRE EN PRATIQUE

Direction scientifique

Caroline Hussar, Avocate au barreau de Clermont-Ferrand

Notions et questions abordées

Principalement contractuelle entre le médecin libéral et le patient, la relation médicale devient délictuelle lorsque l'on sort du contrat médical stricto sensu. Inversement, et alors qu'elle est essentiellement extracontractuelle devant le juge administratif en raison de la nature fonctionnelle entre le service public hospitalier et le patient, elle est parfois délictuelle et revient devant le juge judiciaire en cas de faute personnelle détachable du service. Certaines de ces différences ont disparu avec le fondement légal extracontractuel de responsabilité à l'œuvre depuis la loi du 4 mars 2002 qui a considérablement unifié les fondements de responsabilité, dans une matière toujours dominée par la dualité juridictionnelle.

La responsabilité médicale est également dotée d'un mécanisme d'indemnisation spécifique qu'il convient de maîtriser en cas d'engagement de la responsabilité des professionnels ou établissements de santé.

La formation Lexlearning **« La responsabilité médicale : maîtriser les fondamentaux et mettre en pratique »** fournit aux professionnels les clés de compréhension des différents régimes de responsabilité et aborde les aspects du contentieux médical et notamment l'étape-clé qui est l'expertise judiciaire.

Objectifs pédagogiques

• Identifier les différentes formes de responsabilité (établissements de santé public/privés, professionnels de santé)
• Différencier les régimes de fautes
• Organiser les différentes procédures y compris le recours ordinal
• Connaitre les mécanismes de solidarité nationale
• Saisir la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (CCI)
• Saisir l'ONIAM
• Connaitre le rôle de l'expertise
• Apprécier le déroulement de l'expertise
• Connaitre le rôle de l'avocat dans la procédure d'expertise

Programme

Thème n° 1 – La responsabilité des professionnels de santé
1. Responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle
2. Les types de responsabilités

Thème n° 2 - La responsabilité civile des établissements de santé privés
1. La responsabilité pour faute
2. La responsabilité sans faute

Thème n° 3 - La responsabilité civile des établissements de santé publics
1. La faute médicale
2. Les autres fautes déontologiques : violation du recueil du consentement, la violation du secret
3. La faute dans l'organisation et le fonctionnement du service

Thème n° 4 – La solidarité nationale
1. L'accident médical
2. L'infection nosocomiale

Thème n° 5 – Les différentes procédures juridictionnelles
1. Responsabilité civile et administrative
2. La procédure ordinale
3. La procédure devant la CCI
4. Le contentieux contre l'ONIAM
5. La procédure pénale

Thème n°6 – L'expertise judiciaire
1. La constitution du dossier en amont de l'expertise
2. L'expertise et la preuve
3. Les personnes intervenant dans le cadre de l'expertise et le principe du contradictoire
4. Préparer son client à l'expertise
5. Les trois phases de l'expertise
6. Le pré-rapport et les dires
Le rapport définitif et ses suites

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les fondamentaux de la responsabilité médicale : vidéo introductive, vidéos pédagogiques de l'intervenante, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats traitant de la responsabilité médicale et du dommage corporel, juristes des établissements de santé, professions médicales, juristes gestionnaires de sinistres, chargés d'indemnisation.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL125***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 26/09/2025

PROCÉDURE D'APPEL : CONTENU, FORME ET TRANSMISSION DE LA DÉCLARATION D'APPEL

Direction scientifique

Farid Seba,
Ancien avoué à la cour, avocat spécialiste en procédure d'appel, formateur en procédure civile.

Notions et questions abordées

La déclaration d'appel est l'acte par lequel la cour d'appel est saisie d'un recours contre une décision de première instance. C'est l'article 901 du Code de procédure civile qui fixe les modalités de la déclaration d'appel.

Dans ce module, serons étudiées une par une les mentions de la déclaration d'appel afin de déterminer les obligations procédurales qui en découlent.

La formation vous permettra de prendre connaître de la position de la Cour de cassation quant aux sanctions qui s'appliquent en cas de non-respect de ces mentions ce qui permettra de dégager des solutions pour y remédier.

La formation Lexlearning **« Procédure d'appel : contenu, forme et transmission de la déclaration d'appel »** fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, les règles incontournables de formalisation et de transmission de la déclaration d'appel.

Bénéficiez de l'expertise de notre formateur, **Farid Seba**, Ancien avoué à la cour, Avocat spécialiste en procédure d'appel, Formateur en procédure civile, et Chargé de cours dans des universités internationales.

Objectifs pédagogiques

• Former une déclaration d'appel régulière
• Identifier les pièces devant être jointes à la déclaration d'appel
• Maîtriser le contenu de la déclaration d'appel
• Sauver votre procédure en cas d'erreur ou d'omission dans la déclaration d'appel
• Sécuriser votre pratique en fonction des dernières évolutions jurisprudentielles
• Identifier les écueils à éviter

Programme

Thème n° 1 : L'obligation de constituer avocat pour former appel

Thème n° 2 : Les mentions obligatoires de la déclaration d'appel
Introduction
A. L'objet de la demande
B. Les mentions relatives à l'état civil des parties
C. La constitution de l'avocat appelant
D. L'indication de la décision attaquée
E. L'indication de la cour devant laquelle l'appel est formé
F. Les chefs de jugement expressément critiqués
Les conditions de forme et de transmission de la déclaration d'appel

Thème n° 3 : Les pièces à joindre à la déclaration d'appel

L'actualité jurisprudentielle

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant de manière exhaustive au travers de différents supports les règles de forme de la procédure d'appel : vidéo introductive, fiches synthèses et fiches réflexes, infographies, modèles, quiz formatifs, cas pratique interactif, actualité du thème et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats, juriste contentieux, étudiants de Master ou IEJ ayant opté pour l'épreuve de procédure civile.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL126***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 02/10/2025

PROCÉDURE D'APPEL : LA PARTIE ADVERSE (CONSTITUTION, MISE EN CAUSE ET CALENDRIER DE PROCÉDURE)

Direction scientifique

Farid Seba,
Ancien avoué à la cour, avocat spécialiste en procédure d'appel, formateur en procédure civile.

Notions et questions abordées

Plus que jamais, l'attention des avocats est attirée sur la nécessité d'être vigilant dans la conduite du procès en appel.

Les sanctions édictées par les différentes réformes sont omniprésentes dans la pratique et la jurisprudence des cours d'appel et de la Cour de cassation témoigne, s'il le fallait, du haut degré de technicité requis pour parvenir sans encombre à une décision de la cour au fond.

D'aucuns y verront là une opportunité à saisir, le procès en appel pourrait être gagné simplement par la maîtrise des arcanes de la procédure dans lesquels l'adversaire malheureux et susceptible de se perdre.

Ainsi, si se former aux techniques de la procédure d'appel apparaît aujourd'hui comme une nécessité incontournable, en savoir déjouer les pièges est plus qu'indispensable.

La formation Lexlearning **« Procédure d'appel : la partie adverse (constitution, mise en cause et calendrier de procédure) »** fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique les règles relatives à la partie adverse, sa constitution, sa mise en cause et à la fixation du calendrier.

Bénéficiez de l'expertise de notre formateur, **Farid Seba**, Ancien avoué à la cour, Avocat spécialiste en procédure d'appel, formateur en procédure civile, et chargé de cours dans des universités internationales.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la fixation du calendrier de procédure devant la cour d'appel
- Savoir influer sur l'orientation de votre dossier devant la cour
- Réagir face à l'absence de constitution de votre adversaire
- Prévenir la caducité de votre déclaration d'appel
- Maîtriser les délais de procédure
- Préparer votre acte de constitution et l'adresser au greffe

Programme

Thème 1 : La fixation du calendrier de procédure devant la cour
Le circuit avec mise en état : la fixation longue
Le circuit sans mise en état : la fixation à bref délai
Sanctions du non-respect des règles de mise en cause de l'intimé dans les deux circuits

Thème 2 : La constitution de l'intimé devant la cour
La constitution dans sa forme
Information et transmission de la constitution au greffe de la cour d'appel

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la mise en cause de l'intimé lors de la procédure d'appel : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, annexes et modèles d'actes téléchargeables, mise en situation interactive et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats, juristes contentieux, étudiants de Master ou IEJ ayant opté pour l'épreuve de procédure civile.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL127***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 30/09/2025

PROCÉDURE D'APPEL : LES CONCLUSIONS ET PIÈCES DEVANT LA COUR, L'APPEL INCIDENT ET L'APPEL PROVOQUÉ

Direction scientifique

Farid Seba,
Ancien avoué à la cour, avocat spécialiste en procédure d'appel, formateur en procédure civile.

Notions et questions abordées

La formalisation des conclusions et leur signification entre les parties est un élément essentiel de la procédure d'appel et détermine la décision qui sera rendue par la cour.

Le Code de procédure civile et la jurisprudence de la Cour de cassation réglementent et sanctionnent sévèrement le non-respect par les parties des formes et délais dans lesquels les conclusions doivent être remises et notifiées.

L'appel principal est souvent suivi d'un appel incident ou provoqué. Ces deux autres formes d'appel nécessitent une bonne maîtrise des techniques liées à ces voies de recours.

La formation Lexlearning **« Procédure d'appel : les conclusions et pièces devant la cour, l'appel incident et l'appel provoqué »** fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, les outils nécessaires à la bonne gestion des conclusions devant la cour et permet de comprendre et intégrer les autres formes d'appel que sont l'appel incident et l'appel provoqué.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la technique de l'appel incident et provoqué
- Maîtriser les délais de régularisation des conclusions
- Optimiser la rédaction des conclusions devant la cour
- Faire face aux conséquences de l'interruption de l'instance

Programme

Conclusions : remise et notification, par quels moyens ?
Conclusions : remise et notification, dans quels délais et dans quels cas ?
Signification ou notification des conclusions aux parties à la procédure d'appel, dans quel cas ?
Conclusions : remise et notification, interruption ou suspension des délais ?
Sanctions du non-respect des délais liés aux conclusions
La forme des conclusions devant la cour d'appel
La communication des pièces devant la cour d'appel
Appel incident et appel provoqué

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les conclusions et pièces devant la cour d'appel, l'appel incident et l'appel provoqué : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, annexes et modèles d'actes téléchargeables, mise en situation interactive et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats, juristes contentieux, étudiants de Master ou IEJ ayant opté pour l'épreuve de procédure civile.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL128***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 25/09/2025

PROCÉDURE D'APPEL : RÔLE ET POUVOIRS DU CONSEILLER DE LA MISE EN ÉTAT

Direction scientifique

Farid Seba
Ancien avoué à la cour, avocat spécialiste en procédure d'appel, formateur en procédure civile.

Notions et questions abordées

Plus que jamais, l'attention des avocats est attirée sur la nécessité d'être vigilant dans la conduite du procès en appel.
Les sanctions édictées par les différentes réformes sont omniprésentes dans la pratique, et la jurisprudence des cours d'appel et de la Cour de cassation témoigne, s'il le fallait, du haut degré de technicité requis pour parvenir sans encombre à une décision de la cour au fond.
D'aucuns y verront là une opportunité à saisir, le procès en appel pourrait être gagné simplement par la maîtrise des arcanes de la procédure dans lesquels l'adversaire malheureux et susceptible de se perdre.
Ainsi, si se former aux techniques de la procédure d'appel apparaît aujourd'hui comme une nécessité incontournable, en savoir déjouer les pièges et plus qu'indispensable.
C'est le but principal de cette formation que nous avons choisi de scinder en plusieurs thèmes, tant la matière est riche et complexe.
Ce module est donc dédié au rôle et pouvoirs du conseiller de la mise en état.
Le conseiller de la mise en état est un acteur principal du procès en appel.
Ses pouvoirs ont été accrus par les différentes réformes et il tient une place de plus en plus importante dans la procédure d'appel.
La formation Lexlearning « Procédure d'appel : rôle et pouvoirs du conseiller de la mise en état » fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, les outils nécessaires à la compréhension du rôle et des pouvoirs du conseiller de la mise en état.

Objectifs pédagogiques

•
Comprendre la présence et le rôle du conseiller de la mise en état devant la cour d'appel
•
Savoir orienter les incidents de procédure devant le conseiller de la mise en état
•
Faire la distinction entre les différentes décisions prises par le conseiller de la mise en état
•
Engager la voie de recours adéquate contre les ordonnances rendues par le conseiller de la mise en état

Programme

Les pouvoirs d'instruction du conseiller de la mise en état
• Conseiller de la mise en état, conciliation, homologation et médiation
• Conseiller de la mise en état et déroulement de l'instance
• Le conseiller de la mise en état après la clôture de l'instruction
Les pouvoirs juridictionnels du conseiller de la mise en état
• Pouvoirs juridictionnels provisoires du conseiller de la mise en état.
• Pouvoirs juridictionnels définitifs du conseiller de la mise en état
• Les pouvoirs du conseiller de la mise en état liés à l'appel principal.
• Les pouvoirs du conseiller de la mise en état liés aux conclusions et aux actes de procédure des parties.
La procédure devant le conseiller de la mise en état
• Force et autorité des décisions du conseiller de la mise en état.
• Recours contre les décisions du conseiller de la mise en état.

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, le rôle et les pouvoirs du conseiller de la mise en état : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, annexes et modèles d'actes juridiques téléchargeables, mise en situation interactive et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL129***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 24/09/2026

PROCÉDURE D'APPEL : LE PREMIER PRÉSIDENT (POUVOIRS ET SAISINE)

Direction scientifique

Farid Seba - Ancien avoué à la cour, avocat spécialiste en procédure d'appel, formateur en procédure civile.

Notions et questions abordées

Le premier président est à la fois chef de cour et magistrat, il dispose de pouvoirs administratifs et judiciaires importants.
Il reçoit le serment des magistrats et procède à l'installation des membres de la cour et du parquet général, ainsi que du directeur de greffe, et préside par ailleurs les audiences solennelles de la cour.
Mais le premier président dispose également de pouvoirs qui lui sont propres en matière judiciaire. Il statue par exemple par voie d'ordonnance, sur l'exécution provisoire des décisions frappées d'appel ou encore sur les recours formés contre les décisions de taxation des honoraires d'avocat ou d'expert. Le premier président est en outre seul compétent pour ordonner la poursuite de l'instance d'appel selon la procédure à jour fixe.
La formation Lexlearning **« Procédure d'appel : le premier président (pouvoirs et saisine) »** fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, les outils nécessaires à la bonne gestion des procédures devant le premier président de la cour d'appel par une connaissance parfaite de ses compétences et des conditions dans lesquelles il peut être saisi.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les domaines de compétence du premier président devant la cour d'appel
- Savoir distinguer les procédures de référé et de requête devant le premier président
- Maîtriser les différents modes de saisine du premier président
- Savoir analyser et comprendre les décisions rendues par le premier président

Programme

Le Premier Président, une juridiction qui statue à titre provisoire
Premier Président et pouvoirs de référé
Premier Président et pouvoirs sur requête
Premier Président et pouvoirs en matière d'exécution

Le Premier Président, une juridiction qui statue de manière définitive
Pouvoirs en matière de taxe, frais et dépens
Pouvoirs relatifs à la rémunération des techniciens
Pouvoirs en matière d'honoraires des avocats et de restitution des pièces d'un dossier
Pouvoirs en matière de séjour des étrangers
Pouvoirs en matière d'aide juridictionnelle
Pouvoirs relatifs à la discipline des magistrats
Compétences spéciales du premier président de la cour d'appel de Paris

Modalités de saisine du Premier Président

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les pouvoirs du premier président de la cour d'appel et sa saisine : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, annexes et modèles d'actes téléchargeables, mise en situation interactive et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL157***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

DOMMAGE CORPOREL : APPLIQUER LES BONNES MÉTHODES DE CALCUL

Direction scientifique

Christophe Quézel-Ambrunaz, Professeur de droit privé à l'Université Savoie Mont Blanc et Me Floriane Forge, Avocat au Barreau de Chambéry

Notions et questions abordées

La pratique du droit du dommage corporel suppose de réaliser quelques calculs : pourcentages d'indemnisation partielle en cas de perte de chance, indexation des rentes, actualisation des frais passés... Omettre certains calculs, ou commettre des erreurs, se révèle toujours préjudiciable pour les parties, et pourrait engager la responsabilité de celui ayant commis l'erreur.
Cette formation vise à permettre à chaque praticien du dommage corporel de gagner en assurance dans la réalisation de ces calculs - même pour ceux qui seraient fâchés avec les mathématiques !

Objectifs pédagogiques
- Réaliser les calculs nécessaires à la liquidation des préjudices issus d'un dommage corporel
- Faire des choix raisonnés entres les différentes méthodes de calculs lorsqu'il en existe plusieurs
- Justifier la manière d'opérer les calculs

Programme

- Thème n° 1 - L'application de fractions ou de pourcentages
- Thème n° 2 - L'actualisation des valeurs passées
- Thème n° 3 - Le calculs des intérêts des dettes de dommages et intérêts
- Thème n° 4 - Le calcul du déficit fonctionnel permanent à partir du prix du point
- Thème n° 5 - Le calcul de la perte de revenus des proches
- Thème n° 6 - La revalorisation des rentes
- Thème n° 7 – La capitalisation des rentes à partir d'un prix de l'euro de rente
- Thème n° 8 - L'imputation des prestations des tiers payeurs
- Thème n° 9 - Les années, mois et semaines normalisés

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents les calculs en droit du dommage corporel : contenus textuels, contenus audio, vidéos pédagogiques de l'intervenant, cas pratique et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Avoir suivi la formation ***Droit du dommage corporel : maîtriser les fondamentaux (LXBEL163)*** ou avoir des connaissances en matière de dommage corporel, notamment sur les principaux postes de préjudice ou le recours des tiers payeurs

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats spécialisés ou ayant une activité en droit du dommage corporel, gestionnaires de sinistres ou de fonds d'indemnisation, inspecteurs-régleurs

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL163***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL : MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX

Direction scientifique

Christophe Quézel-Ambrunaz, Professeur de droit privé à l'Université Savoie Mont Blanc
Floriane Forge, Avocate au barreau de Grenoble

Notions et questions abordées

Le droit du dommage corporel est une matière récente qui ne cesse d'évoluer.
Il est indispensable de maîtriser les principes fondamentaux de ce domaine innovant afin d'appréhender au mieux les rouages de la procédure indemnitaire.
Cette formation permet à tous les professionnels intéressés par le droit du dommage corporel d'acquérir des bases solides en la matière, afin de mener à bien un dossier de son ouverture jusqu'à l'indemnisation des victimes.
Seront abordées au sein de ce module les notions indispensables à la pratique de la réparation corporelle : principes généraux, déroulement de l'expertise médicale et procédure.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la notion de dommage corporel
- Comprendre le principe de réparation intégrale
- Définir une stratégie en matière d'expertise
- Maîtriser les rouages de la procédure indemnitaire, amiable comme contentieuse
- Mener à bien une affaire en droit du dommage corporel
- Liquider les postes de préjudice consécutifs à un dommage corporel

Programme

Thème n° 1 – Les notions essentielles relatives au droit du dommage corporel
1. Premières vues sur le dommage corporel
2. Le principe de réparation intégrale
3. L'autorité de la chose jugée et ses conséquences
4. La libre disposition des dommages et intérêts
5. La prescription en matière de dommage corporel
6. L'expertise médico-légale
7. Voie amiable, voie judiciaire, fonds d'indemnisation
8. Victimes directes, victimes indirectes

Thème n° 2 – Les postes de préjudice
1. Les postes patrimoniaux de la victime directe
2. Les postes extra-patrimoniaux de la victime indirecte
3. Les postes patrimoniaux de la victime indirecte
4. Les postes extra-patrimoniaux de la victime indirecte

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports les notions fondamentales en droit du dommage corporel : vidéos, contenu audio et textuel, exercice de mise en situation, activités pédagogiques interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats souhaitant avoir une activité en droit du dommage corporel, gestionnaires de sinistres ou de fonds d'indemnisation, inspecteurs-régleurs

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL171*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 21/11/2025

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL : MAITRISEZ LE DÉROULEMENT DE L'EXPERTISE

Direction scientifique

Christophe Quézel-Ambrunaz, Professeur à l'Université Savoie Mont-Blanc,
Floriane Forge, Avocat
Renaud Bougeard, Expert judiciaire

Notions et questions abordées

Cette formation sur les expertises en dommage corporel offre un socle de connaissances approfondies sur le déroulement de l'expertise en matière de droit du dommage corporel ainsi que ses contours. Elle propose d'en apprendre davantage sur les rouages de la procédure d'expertise afin d'obtenir l'évaluation des préjudices la plus juste possible.
Elle permet en outre de s'informer sur le contentieux abondant en matière d'expertise.

Objectifs pédagogiques

• Connaître le cadre juridique de l'expertise
• Identifier les outils utilisés par les experts en dommage corporel, et en cerner les vertus et limites
• Interagir utilement avec les experts, notamment par des dires, voire par la voie contentieuse

Programme

Thème n° 1 – Définition de l'expertise

1.
Définition stricto-sensu
2.
Expertise amiable / expertise judiciaire
3.
Expertise médicale / ergothérapeutique / architecte / comptable

Thème n° 2 – L'expert médical

1.
Les obligations déontologiques
2.
Situation administrative du médecin expert
3.
Rémunération de l'expert
4.
Régime fiscal de l'expert
5.
Obligations résultant de son inscription sur une liste
6.
Evaluation de l'expert

Thème n° 3 – Sur la désignation de l'expert

1.
Expertise amiable et judiciaire
2.
Sur la mission d'expertise
3.
Sur les différentes interventions possibles de l'expert

Thème n° 4 – Sur le déroulement des opérations d'expertise

1.
Avant la réunion d'expertise
2.
Durant la réunion d'expertise
3.
Après la réunion d'expertise

Thème n° 5 – Cadre légal de l'expertise : principes fondamentaux

1.
Principe du contradictoire
2.
Principe du secret médical

Thème n° 6 – Recours contre un rapport d'expertise insatisfaisant

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les expertises en dommage corporel : contenu audio et textuel, vidéos, activités pédagogiques interactives, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Bases en droit du dommage corporel.
Il est recommandé d'avoir suivi et validé les modules suivants :
- Droit du dommage corporel : maîtriser les fondamentaux (code formation LXBEL163)
- Dommage corporel : appliquer les bonnes méthodes de calcul (code formation LXBEL157)

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, élèves-avocats, médecins souhaitant se former en expertise.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL175*
Durée : 5 heures
Dernière mise à jour : 23/02/2026

L'ASSIGNATION DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE : LA PROCÉDURE DE A À Z

Direction scientifique

Corinne Bléry, Professeur de droit privé à l'université Polytechnique Hauts-de-France
Marguerite Aynès, avocate aux barreaux de Paris et New York, associée Grandjean Avocats
Charles-Émile Gérard, avocat au barreau de Paris

Notions et questions abordées

Cette formation permet de maîtriser la procédure sur assignation devant le tribunal judiciaire, de l'identification de la juridiction compétente à la conduite de l'instance. Elle aborde les conditions préalables à la saisine, les exigences formelles de l'acte et les modalités de communication électronique. Sont également évoqués, le fonctionnement de la mise en état et le rôle du juge. L'approche, à la fois juridique et pratique, vise à sécuriser la rédaction des actes et la gestion des contentieux. Cette formation s'adresse aux professionnels du droit souhaitant consolider leurs pratiques procédurales.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la compétence du tribunal judiciaire (d'attribution et territoriale) pour déterminer la juridiction compétente
- Identifier les cas de tentative préalable de règlement amiable obligatoire et leurs exceptions
- Connaître les mentions obligatoires de l'assignation pour éviter les causes de nullité
- Rédiger une assignation conforme aux exigences du Code de procédure civile (mentions obligatoires, exposé des moyens, dispositif, bordereau de pièces)

Programme

Thème n° 1 - Avant la saisine du tribunal judiciaire
- La compétence d'attribution et territoriale du tribunal judiciaire
- Les fonctions particulières au sein du tribunal judiciaire
- Les formations de jugement
- La tentative préalable de règlement amiable obligatoire (article 750-1 CPC)
- Les règles de représentation par avocat

Thème n° 2 - La saisine du tribunal judiciaire
- La prise de date auprès du greffe
- Les mentions obligatoires de l'assignation (articles 54, 56, 752 CPC)
- Le principe de territorialité de la postulation
- Les bonnes pratiques de rédaction
- Le placement de l'assignation

Thème n° 3 - La constitution en défense
- L'obligation de constitution d'avocat et les délais
- La constitution par RPVA
- Les conséquences de l'absence de constitution

Thème n° 4 - La mise en état
- Les circuits procéduraux (court, moyen, long)
- La mise en état conventionnelle
- L'audience de règlement amiable (ARA)
- Les pouvoirs du juge de la mise en état
- La clôture et le jugement

Thème n° 5 – Le jugement
- La terminologie
- La force exécutoire

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports la procédure sur assignation devant le tribunal judiciaire : audio, bloc interactifs, schémas, modèles d'actes, quiz de validation des acquis, ressources complémentaires téléchargeables.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats, juriste contentieux, étudiants de Master ou IEJ ayant opté pour l'épreuve de procédure civile

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL180*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 29/06/2026

SAISIE DES RÉMUNÉRATIONS : MAÎTRISEZ LA NOUVELLE PROCÉDURE

Direction scientifique

Stéphane Macheda, Commissaire de justice

Notions et questions abordées

Attention ! Effectuer cette formation ne permet pas un enregistrement sur le registre des commissaires de justice répartiteurs et donc l'exercice de l'activité de répartiteur.
La formation « Saisie des rémunérations : maîtrisez la nouvelle procédure » vous permet de prendre en main le régime entièrement refondu de la saisie des rémunérations, issu de la réforme entrée en vigueur le 1er juillet 2025 (loi n° 2023-1059 du 20 novembre 2023). Déjudiciarisée et confiée au commissaire de justice, la procédure obéit désormais à des règles inédites : registre numérique des saisies (RNS), rôles distincts du commissaire saisissant et du commissaire répartiteur, nouveaux délais et nouveau tarif. À travers cinq thèmes progressifs, vous suivez le déroulement complet de la mesure, de la genèse de la réforme jusqu'aux incidents susceptibles de l'affecter. Pratique et opérationnelle, illustrée d'exemples concrets et de points de vigilance, cette formation vous donne les réflexes essentiels pour sécuriser vos dossiers et appliquer sans risque le nouveau dispositif.

Objectifs pédagogiques

• Situer la réforme du 1er juillet 2025 et identifier les textes qui structurent la nouvelle procédure de saisie des rémunérations
• Maîtriser les outils de la procédure déjudiciarisée : registre numérique des saisies (RNS), tarif applicable et rôle du commissaire de justice
• Conduire la procédure étape par étape, du commandement de payer aux actes de saisie, en respectant les délais prescrits à peine de caducité
• Appliquer les règles de répartition et d'encaissement des fonds entre créanciers et gérer les procédures divergentes
• Identifier et traiter les incidents de la procédure : SATD, paiement direct des pensions alimentaires, cession des rémunérations

Programme

Thème n° 1 - La genèse de la réforme
Thème n° 2 - Les outils de la nouvelle procédure
Thème n° 3 - Le commandement et les actes de saisie
Thème n° 4 - Répartition, encaissement et procédures divergentes
Thème n° 5 - Les incidents de la procédure

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation 100 % en ligne mobilisant différents supports pour appréhender la nouvelle procédure de saisie des rémunérations : contenus textuels, exemples pratiques, schémas et tableaux, blocs interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Commissaires de justice, avocats, juristes, collaborateurs des services contentieux et recouvrement

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL45*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

PACTE DUTREIL : OPTIMISATION FISCALE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Direction scientifique

Sarah Maubert-Mendez, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Notions et questions abordées

La formation intègre les dispositions issues de la **loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026** (JORF n°0043 du 20 février 2026).
Que ce soit à la suite d'un décès ou d'une donation, la transmission d'entreprise est un processus très répandu qui peut toutefois s'avérer coûteux. Il est donc indispensable pour le conseil de maîtriser les différentes techniques permettant de réduire la facture fiscale.
Parmi ces techniques figure le « pacte Dutreil », un dispositif instauré par la loi n° 2003-721 du 1er août 2003, dite « loi Dutreil », et dont les conditions ont été significativement remaniées par la loi de finances pour 2026.
De telles transmissions sont soumises à une imposition au titre des droits de mutation à titre gratuit. Le montant de l'imposition dépend d'un barème progressif par tranches, dont le taux applicable est déterminé en tenant compte des donations antérieures et de la valeur de l'entreprise à transmettre. En pratique, cela peut représenter une somme importante, atteignant parfois les taux les plus élevés du barème (40 % et 45 %), si bien que la vente de l'entreprise par les héritiers devient inévitable.
Pour éviter de telles dérives, le pacte Dutreil permet une exonération partielle de l'assiette taxable à hauteur de 75 % de la valeur des parts ou des actions s'il s'agit de la transmission d'une société, ou 75 % des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels affectés à l'exploitation de l'entreprise s'il s'agit d'une entreprise individuelle.
Depuis la loi de finances pour 2026, le dispositif a été recentré sur les actifs véritablement affectés à l'activité professionnelle. D'une part, certains actifs dits « somptuaires » (véhicules de tourisme, yachts, aéronefs, bijoux, métaux précieux, objets d'art ou de collection, chevaux de course, vins et alcools, logements et résidences) sont désormais exclus de l'assiette éligible à l'exonération lorsqu'ils ne sont pas exclusivement affectés à l'activité professionnelle depuis au moins trois ans avant la transmission — y compris lorsqu'ils sont détenus par une filiale contrôlée. D'autre part, la durée de l'engagement individuel de conservation des titres a été portée de quatre à **six ans**, portant la durée totale minimale du dispositif à **huit ans** (deux ans d'engagement collectif + six ans d'engagement individuel).

La formation Lexlearning **« Pacte Dutreil : optimisation fiscale de la transmission d'entreprise »** offre aux professionnels les connaissances et les outils nécessaires pour bénéficier de ce mécanisme légal et ainsi alléger le coût fiscal de la transmission des entreprises et des sociétés dans le cadre familial.

Bénéficiez de l'expertise de nos auteurs spécialisés pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le champ d'application du pacte Dutreil
- Comprendre les exigences du pacte Dutreil et ses conditions d'application
- Envisager le pacte Dutreil comme technique d'optimisation de la transmission d'une société et d'une entreprise individuelle
- Utiliser le pacte Dutreil comme véritable outil d'optimisation fiscale
- Saisir les enjeux fiscaux du pacte Dutreil
- Connaitre les obligations déclaratives adéquates
- Envisager les hypothèses de remises en cause du pacte Dutreil

Programme

Thème n° 1 – Le champ d'application
- Les titres éligibles
- Les transmissions

Thème n° 2 – Les conditions d'application
- L'engagement collectif de conservation
- L'engagement individuel de conservation
- Les fonctions de direction

Thème n° 3 – La mise en œuvre et la liquidation des droits
- La liquidation
- Exemples chiffrés

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les fondamentaux du Pacte Dutreil : vidéo de présentation, support pédagogique textuel avec des exemples chiffrés et de la jurisprudence, schémas, modèle de rédaction de Pacte Dutreil et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, dirigeants et experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL123***
Durée : 5 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

FISCALITÉ DES DONATIONS ET SUCCESSIONS : MAÎTRISER ET PRATIQUER

Direction scientifique

Jérôme Bissardon, Avocat Fiscaliste – FBT Avocats

Notions et questions abordées

La transmission d'un patrimoine obéit aux règles des successions ou des donations. La donation est réalisée avant son décès par la personne qui veut transmettre des biens alors que la succession se fait après son décès.
La maîtrise des règles fiscales qui régissent ces deux régimes peut permettre d'optimiser la transmission du patrimoine.
Cette formation propose d'apporter aux professionnels du droit les clés pour préparer et limiter fiscalement le règlement des successions et des donations.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les bases du droit des successions
- Calculer les droits du conjoint survivant dans la succession
- Déterminer les règles relatives à la déclaration de succession
- Savoir déposer une déclaration de succession
- Déterminer la part taxable
- Appliquer les abattements et le barème pour calculer les droits de succession
- Cerner le régime juridique et fiscal des donations
- Acquérir les notions de base sur les dévolutions successorales légale et volontaire et les droits des héritiers associés à chaque cas
- Connaître les fondamentaux de la transmission de patrimoine immobilier à titre gratuit et des droits de succession
- Déterminer les différentes modalités de paiement des droits

Programme

Thème n° 1 - Les règles juridiques et fiscales du droit des successions
- Les principes essentiels du droit des successions
- Les droits successoraux du conjoint successible
- La loi applicable à la succession
- La détermination des droits de mutation à titre gratuit
- Les obligations déclaratives

Thème n° 2 - Les règles juridiques et fiscales du droit des donations
- Les notions juridiques du droit des donations
- Les principes fiscaux du droit des donations
- Les modalités de paiement

Thème n° 3 - Opérations particulières
- L'opération de donation-cession
- L'opération d'apport-cession

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la fiscalité des donations et successions : vidéo introductive, test de positionnement, infographies, synthèse des notions à retenir et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, juristes d'entreprises, chef d'entreprises, experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL161***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DU DROIT DOUANIER

Direction scientifique

Amynthe Levasseur, avocate au barreau de Rouen

Notions et questions abordées

Plongez dans l'univers du droit douanier avec notre module de formation Lexlearning : « Maîtriser les fondamentaux du droit douanier ». Ce cours de 3 heures vous offre une compréhension approfondie des enjeux douaniers essentiels **:**
• **Introduction dynamique** au droit douanier, vous permettant de saisir les enjeux contemporains
• **Analyse des piliers du droit douanier**, avec une attention particulière sur l'identification et la gestion des risques
• **Exemples pratiques** illustrant les concepts clés, pour une application immédiate dans votre pratique professionnelle.
Ne laissez pas le droit douanier vous échapper ! Inscrivez-vous et renforcez votre expertise pour mieux conseiller vos clients.

Objectifs pédagogiques

• Maîtriser les aspects juridiques du droit douanier européen
• Connaître les pouvoirs des agents en douane
• Définir les procédures applicables aux contrôles douaniers
• Comprendre les pouvoirs de l'Administration des douanes
• Maîtriser les différents aspects du contentieux douanier
• Enumérer les différentes sanctions applicables en cas de délit douanier

Programme
Introduction au droit douanier
• Le territoire douanier de l'Union
• Les flux concernés
• Les sources du droit douanier
• Les acteurs
• Les formalités douanières à l'importation et à l'exportation
• La détermination des taxes et droits à payer

Thème n° 1 - Les piliers douaniers
• Le classement tarifaire
• L'origine
• La valeur en douane

Thème n° 2 - L'appréhension des risques douaniers
• Le déroulement du contrôle douanier
• Les pouvoirs de l'Administration des douanes
• Le contentieux douanier
• Les sanctions encourues

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports les fondamentaux du droit douanier : contenus audio et textuel, vidéos d'experts, activités pédagogiques interactives, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, agents de contrôle des douanes.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL98***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 25/08/2026

LA RESPONSABILITÉ DÉCENNALE DES CONSTRUCTEURS : MÉCANISMES, CONDITIONS ET ACTUALITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La responsabilité décennale des constructeurs est, sans doute, la responsabilité la plus connue applicable aux dommages qui affectent les constructions. D'abord, parce qu'elle est d'une efficacité redoutable puisque le constructeur, présumé responsable des désordres aura le plus grand mal à invoquer la cause étrangère pour échapper à sa responsabilité. Ensuite, parce qu'elle est efficiente pour avoir su combiner la responsabilité du constructeur avec l'obligation pour lui de s'assurer pour les risques de nature décennale. Enfin parce qu'elle est généreuse en favorisant une réparation intégrale des préjudices, de toutes natures, subis par le maître d'ouvrage.
Aussi séduisante soit-elle, la responsabilité décennale des constructeurs reste subordonnée à des conditions outre un régime particulier.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes régissant la responsabilité civile décennale des constructeurs.
- Identifier les titulaires de l'action en responsabilité décennale des constructeurs.
- Connaître les conditions d'application de la responsabilité décennale des constructeurs relatives à l'objet de la garantie.
- Maîtriser la notion de réception de l'ouvrage.
- Maîtriser les causes d'exonération du constructeur.

Programme

I. Les conditions de la responsabilité civile décennale du constructeur
- Les conditions relatives aux personnes
- Les conditions relatives à l'objet de la garantie

II. Le régime de la responsabilité civile décennale du constructeur
- La réception
- La présomption

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la responsabilité décennale des constructeurs : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL97***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 24/08/2026

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE : QU'EST-CE QUE C'EST ? QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Le point de savoir si l'ouvrage ou l'élément d'équipement a été réceptionné ou non est l'une des toutes premières questions à se poser dans tous les dossiers, cas pratiques ou autres situations. C'est LE point de départ de la plupart des délais de responsabilités mais la réception ne sert pas qu'à cela. Elle opère aussi un transfert de la garde des constructions et termine le contrat d'entreprise.
Il est donc fondamental de pouvoir caractériser la réception et d'en maîtriser les conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Savoir caractériser la réception
- Comprendre la chronologie de la réception
- Identifier les cas légaux et le cas jurisprudentiel de la réception
- Maîtriser les conséquences de la réception
- Identifier le point de départ des différentes garanties

Programme

Introduction
- La réception : les grands principes

Première partie : La caractérisation de la réception
- Les cas légaux de réception
- Le cas jurisprudentiel de la réception

Deuxième partie : Les conséquences de la réception
- La fin des relations contractuelles entre les parties
- Le point de départ de l'action en responsabilité contre le constructeur

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la réception de l'ouvrage : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos de l'intervenante, podcasts, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL100***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 26/08/2026

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS À L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION : IDENTIFICATION ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

L'opération de construction est toujours complexe. Cette complexité ne s'explique pas seulement par les contraintes techniques du projet. La construction d'un ouvrage ou d'un élément d'équipement implique plusieurs intervenants dont les missions ne sont pas toujours simples, ni à déterminer, ni à qualifier. Pourtant, c'est en fonction de ces missions que se déduisent les responsabilités.
Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.
La formation Lexlearning « Les différents intervenants à l'opération de construction : identification et responsabilités » fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de la construction, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes applicables.
Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, Juliette MEL, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission ''Marchés de Travaux'' à l'OAP, animatrice sur Lexradio de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue Lexbase Droit privé.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents intervenants à l'opération de construire
- Savoir qualifier le maître d'ouvrage
- Comprendre les difficultés liées à la copropriété
- Caractériser les quasi-maîtres d'ouvrage en connaître leurs prérogatives
- Identifier les différents intervenants ayant la qualité de constructeur
- Comprendre l'articulation de la responsabilité des fabricants et savoir engager leur responsabilité

Programme

I. Ceux pour le compte desquels sont réalisés les travaux.
• Le maître d'ouvrage
• Les copropriétaires
• Les quasi-maîtres d'ouvrage
II. Ceux qui réalisent les travaux.
• Les constructeurs
• Les fabricants

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, les différents intervenants à l'opération de construire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL99***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 26/08/2026

LES ASSURANCES EN CAS DE TRAVAUX : VARIÉTÉS ET CHAMPS D'APPLICATION

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Plus de 40 ans après la loi « Spinetta » du 4 janvier 1978 qui a instauré des assurances obligatoires à souscrire pour certains chantiers, les mécanismes du droit de l'assurance construction restent d'un abord complexe.
La bonne compréhension des grands principes des assurances qui peuvent ou doivent être souscrites pour un chantier demeure, pourtant, essentielle au traitement des désordres tant pour ce qui concerne leur imputabilité que leur réparation.
Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.
La formation Lexlearning **« Les assurances en cas de travaux : variétés et champs d'application »** fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de l'assurance, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes de l'assurance construction.
Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette MEL**, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission ''Marchés de Travaux'' à l'OAP, animatrice sur **Lexradio** de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue **Lexbase Droit privé**.

Objectifs pédagogiques
- Connaître la nature et le régime des différentes assurances d'un chantier
- Distinguer l'assurance obligatoire de l'assurance facultative
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance dommages-ouvrage
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance de responsabilité civile décennale
- Choisir les différentes polices à souscrire en fonction de la nature des travaux et de la qualité de l'intervenant assuré
- Comprendre le régime de prise en charge du sinistre
- Connaître les voies de recours dans le domaine de l'assurance construction

Programme

Introduction

Première partie - Les assurances obligatoires
L'assurance dommages-ouvrage
L'assurance de responsabilité civile décennale

Deuxième partie - Les assurances facultatives
Les polices TRC et RC

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, les assurances obligatoires : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, risk managers, chargés d'indemnisation ou de souscription, courtiers, étudiants (Master, EFB), entrepreneurs, maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, maître d'ouvrage, propriétaire, acquéreur.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL112***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 27/08/2026

LES ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT ET LA RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Les éléments d'équipement sont, sans doute, l'un des points saillants – pour ne pas dire durs – du droit de la responsabilité des constructeurs et, par devers lui, de l'assurance-construction. D'abord, parce que le législateur a créé un régime complexe en distinguant les éléments d'équipement qui causent un dommage à l'ouvrage, des éléments d'équipement dissociables, ou non, de l'ouvrage, en passant par les éléments d'équipement pouvant engager la responsabilité solidaire des fabricants (EPERS). Ensuite, parce qu'aux termes d'une série de jurisprudences retentissantes initiée le 15 juin 2017, jamais démentie depuis malgré de forts lobbyings, la Cour de cassation a pris une position très (trop) englobante en cas de travaux consistant en la pose d'éléments d'équipement sur existant. Enfin, parce que l'assurance des éléments d'équipement, faute de définition légale ou jurisprudentielle de ce qu'est un élément d'équipement, suscite des difficultés.

La formation « **Les éléments d'équipement et la responsabilité des constructeurs** » de Lexlearning donne aux avocats et, plus largement, aux juristes ou *risks managers*, les clés pour structurer les contrats pour éviter le contentieux mais aussi pour mieux défendre en cas de litige, de réclamation ou de dommage.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette Mel,** Docteur en droit, avocat associé du cabinet ROME ASSOCIES - cabinet entièrement dédié à l'assurance-construction et à la responsabilité des constructeurs - chargée d'enseignements de ces matières à la faculté de droit de l'UPEC et PARIS SACLAY, responsable de la commission « Marchés de Travaux » à l'Ordre des avocats du Barreau de Paris et auteur notamment des livres *Responsabilité des constructeurs* et *Les assurances des chantiers*, publiés chez Gualino.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux de la loi « Spinetta » et de la jurisprudence
- Comprendre et analyser les risques juridiques de l'entreprise
- Identifier les rôles des parties prenantes dans la prévention et la détection des dommages à l'ouvrage ou à l'élément d'équipement
- Savoir s'assurer
- Identifier les rôles et responsabilités des intervenants à l'opération de construction
- Déchiffrer les risques judiciaires et appréhender les sanctions encourues

Programme

Introduction

Première partie - Les travaux neufs
La responsabilité du constructeur
La responsabilité du fabricant

Deuxième partie - Les travaux sur existants
Le "nouveau" régime juridique
Les problématiques assurantielles

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, les éléments d'équipement et la responsabilité des constructeurs : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, risk managers, chargés d'indemnisation ou de souscription, courtiers, étudiants (Master, EFB), entrepreneurs, maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, maître d'ouvrage, propriétaire, acquéreur
Toute personne qui a été confronté ou va être confronté à des travaux d'éléments d'équipement

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL114***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 27/08/2026

LE MAÎTRE D'ŒUVRE : MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Lors de la réalisation de travaux, il est souvent fait appel à un maître d'œuvre (MOE). Celui-ci intervient dans le cadre de marchés privés (construction de maison individuelle) ou de marchés publics (travaux publics). Souvent, le maître d'œuvre est architecte mais il peut aussi s'agir d'un bureau d'études ou d'un ingénieur. Tout comme ses missions, les obligations et responsabilités du maître d'œuvre sont alors multiples. Sa responsabilité peut en effet être engagée sur différents types de dommages.

Afin de conseiller au mieux ces intervenants aux opérations de construction, il convient de maîtriser le cadre juridique du contrat de maîtrise d'œuvre, les missions et responsabilités du maître d'œuvre, ainsi que les différentes assurances en jeu.

La formation « **Le maître d'œuvre : missions et responsabilités** » de Lexlearning donne aux avocats et, plus largement, aux juristes ou *risks managers*, les clés pour structurer les contrats pour éviter le contentieux mais aussi pour mieux défendre en cas de litige, de réclamation ou de dommage dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette Mel,** Docteur en droit, avocat associé du cabinet ROME ASSOCIES - cabinet entièrement dédié à l'assurance-construction et à la responsabilité des constructeurs - chargée d'enseignements de ces matières à la faculté de droit de l'UPEC et PARIS SACLAY, responsable de la commission « Marchés de Travaux » à l'Ordre des avocats du Barreau de Paris et auteur notamment des livres *Responsabilité des constructeurs* et *Les assurances des chantiers*, publiés chez Gualino.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la notion de maîtrise d'œuvre et son cadre juridique
- Clarifier les rôles respectifs du maître d'ouvrage et du maître d'oeuvre
- Connaître les différentes missions du maître d'œuvre
- Identifier l'assurance adéquate : obligatoire, facultatives...
- Anticiper les conséquences d'une absence de déclaration de chantier

Programme

Introduction
•
Thème n° 1 : les missions du maître d'oeuvre
Marché public
Marché privé
•
Thème n° 2 : les responsabilités du maître d'oeuvre
La mise en cause du maître d'œuvre
L'assurance du maitre d'œuvre

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les différentes missions et responsabilités du maître d'oeuvre : vidéo introductive, vidéos pédagogiques de l'intervenant, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, maîtres d'œuvres, responsables et collaborateurs de la maîtrise d'ouvrage publique et privée, responsables et collaborateurs de la maîtrise d'œuvre, assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL141*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 31/08/2026

L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN DROIT DE LA CONSTRUCTION : FONDAMENTAUX ET ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La formation Lexlearning **« L'expertise judiciaire en droit de la construction : fondamentaux et enjeux pratiques »** fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, les outils nécessaires à la bonne gestion des dossiers d'expertise en droit de la construction.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle et l'importance de l'expertise
- Distinguer les différentes formes d'expertise
- Maîtriser les conséquences du rapport d'expertise sur l'appréciation du juge
- Reconnaître les risques de nullité de l'expertise
- Identifier les différents cas de récusation de l'expert
- Savoir contester la rémunération octroyée par le juge

Programme

Introduction

Les différentes formes de l'expertise judiciaire
Le rôle de l'expertise
Les fondements de l'expertise judiciaire

L'impact de l'expertise judiciaire
Qui est l'expert ?
L'accès à la profession d'expert judiciaire
Comment le juge utilise le rapport d'expertise ?

Le principe du contradictoire
Qu'est-ce que le principe de contradiction ?
Comment se traduit-il ?

Les difficultés déontologiques
L'impartialité
L'incompétence

Les difficultés structurelles
Comment contester la rémunération octroyée par le juge ?
Les délais pour la remise du rapport

Actualité du sujet

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, l'expertise judiciaire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, architectes, gestionnaires de sinistres, maîtres d'ouvrage, promoteurs, sous-traitants, entreprises de second œuvre, quasi-constructeurs, assureurs, experts, bureaux d'études, notaires, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL147***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

INITIEZ-VOUS À LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La formation consiste à présenter les grands principes de la promotion immobilière. Un angle particulier est mis sur deux contrats règlementés que sont la VEFA et le CCMI, ainsi que sur les responsabilités et les assurances. Cette formation est conçue comme une initiation destinée à un public non-expert.

Objectifs pédagogiques
- Maîtriser les bases du contrat de vente en l'état futur d'achèvement et du contrat de construction de maison individuelle
- Identifier le régime juridique de chacun de ces contrats
- Connaître les mentions obligatoires pour chaque type de contrat
- Savoir distinguer droit spécial et droit commun de la responsabilité
- Maîtriser les bases du champ d'application de l'assurance constructeur non réalisateur

Programme
- Introduction : présentation de la promotion immobilière
- Thème n° 1 : Les différents contrats de la promotion immobilière
- Thème n° 2 : Les responsabilités et les assurances liées à ces contrats

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la promotion immobilière : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenante, contenus audio, schémas, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, notaires, gestionnaires de sinistres, maîtres d'ouvrage, promoteurs, sous-traitants, entreprises, quasi-constructeurs, assureurs, experts, bureaux d'études, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL109***
Durée : 10 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

COMPLIANCE ANTI-CORRUPTION : PRÉVENTION, GESTION DES RISQUES ET CONTENTIEUX

Direction scientifique

Nicolas Catelan, Titulaire du CAPA, Maître de conférences, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & Warren Azoulay, Chargé d'enseignement à Aix-Marseille Université, Membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Référent pédagogique du Master II Lutte contre la criminalité financière et organisée

Notions et questions abordées

La loi dite « Sapin II » du 9 décembre 2016 a renforcé l'arsenal répressif français de l'anti-corruption. Ont ainsi été créés le trafic d'influence d'agent public étranger, la peine de mise en conformité, la CJIP, l'Agence française anticorruption (AFA) ou encore la cause d'irresponsabilité pénale bénéficiant aux lanceurs d'alerte. Au-delà, voire surtout, la loi a imposé à certains établissements d'implémenter au sein de leur organisation un dispositif complet de prévention de la corruption. L'enjeu est dès lors de taille pour les sociétés françaises car tout défaut est susceptible de faire l'objet de poursuites devant la Commission des sanctions de l'AFA. Sont alors encourus : avertissements, injonction soumise à publication ou encore sanction pécuniaire pouvant aller jusqu'à un million d'euros.

Pour développer efficacement les outils de l'anti-corruption, encore faut-il être en mesure de correctement évaluer les risques. Ces derniers doivent être connus et anticipés. Cela n'est possible que si son évaluateur connaît précisément les modes opératoires et leurs qualifications pénales.

La formation « **Compliance anti-corruption : prévention, gestion des risques et contentieux** » de Lexlearning donne aux entreprises et à leurs auditeurs et conseils les clés pour structurer la conformité, identifier et gérer les risques juridiques de l'entreprise et acquérir les bonnes pratiques anti-corruption.

Bénéficiez de l'expertise de nos formateurs, **Dr Nicolas Catelan**, Maître de conférences, Directeur scientifique de la revue Lexbase Pénal, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & **Warren Azoulay**, membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Aix Marseille Université, Référent pédagogique du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux de la loi « Sapin II » et la règlementation relative à la lutte contre la corruption
- Comprendre et analyser les risques juridiques de l'entreprise
- Identifier les rôles des parties prenantes dans la prévention et la détection des faits de corruption
- Savoir structurer la conformité au sein de l'entreprise
- Identifier les rôles et responsabilités dans l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour de la cartographie des risques
- Assimiler les procédures d'évaluation des risques et des tiers (*due diligence*)
- Implémenter un dispositif d'alerte interne
- Savoir gérer un signalement ou une alerte interne
- Identifier les différents modes opératoires des délits de corruption et trafic d'influence
- Déchiffrer les risques judiciaires du fait de poursuites pénales et appréhender les sanctions encourues
- Comprendre le fonctionnement l'AFA et le contentieux devant sa Commission des sanctions

Programme

Thème n° 1 - Initiation à la compliance : connaître les fondamentaux
Thème n° 2 - Compliance anti-corruption : la répression pénale
Thème n° 3 - Boîte à outils : les 8 piliers de la compliance anti-corruption

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la compliance anti-corruption : vidéos récapitulatives, activités pédagogiques interactives, schémas, tableaux récapitulatifs, articles de doctrine et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, responsables conformité, compliance officer, dirigeants, DRH, directeurs administratifs et financiers, commissaires aux comptes, experts-comptables, commerciaux
Toute personne intéressée au programme anti-corruption dans l'organisation.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL111*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

COMPLIANCE ANTI-CORRUPTION : S'INITIER ET ADOPTER LES BONS RÉFLEXES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Direction scientifique

Nicolas Catelan, Titulaire du CAPA, Maître de conférences, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & Warren Azoulay, Chargé d'enseignement à Aix-Marseille Université, Membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Référent pédagogique du Master II Lutte contre la criminalité financière et organisée

Notions et questions abordées

La loi dite « Sapin II » du 9 décembre 2016 a renforcé l'arsenal répressif français de l'anti-corruption. Ont ainsi été créés le trafic d'influence d'agent public étranger, la peine de mise en conformité, la CJIP, l'Agence française anticorruption (AFA) ou encore la cause d'irresponsabilité pénale bénéficiant aux lanceurs d'alerte. Au-delà, voire surtout, la loi a imposé à certains établissements d'implémenter au sein de leur organisation un dispositif complet de prévention de la corruption. L'enjeu est dès lors de taille pour les sociétés françaises car tout défaut est susceptible de faire l'objet de poursuites devant la Commission des sanctions de l'AFA. Sont alors encourus : avertissements, injonction soumise à publication ou encore sanction pécuniaire pouvant aller jusqu'à un million d'euros.

Pour développer efficacement les outils de l'anti-corruption, encore faut-il être en mesure de correctement évaluer les risques. Ces derniers doivent être connus et anticipés. Cela n'est possible que si son évaluateur connaît précisément les modes opératoires et leurs qualifications pénales.

La formation « **Compliance anti-corruption : adopter les bons réflexes en matière de lutte contre la corruption** » de Lexlearning donne aux entreprises et à leurs auditeurs et conseils les clés pour structurer la conformité, identifier et gérer les risques juridiques de l'entreprise et acquérir les bonnes pratiques anti-corruption.

Bénéficiez de l'expertise de nos formateurs, le **Dr Nicolas Catelan**, Maître de conférences, Directeur scientifique de la revue Lexbase Pénal, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & **Warren Azoulay**, membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Aix Marseille Université, Référent pédagogique du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux de la loi « Sapin II » et la règlementation relative à la lutte contre la corruption
- Comprendre et analyser les risques juridiques encourus au sein de l'organisation
- Identifier les rôles des parties prenantes dans la prévention et la détection des faits de corruption
- Se sensibiliser à la culture anti-corruption mise en place au sein de l'organisation
- Déchiffrer les risques judiciaires du fait de poursuites pénales et appréhender les sanctions encourues
- Comprendre le fonctionnement l'AFA et le contentieux devant sa Commission des sanctions

Programme

Thème n° 1 - L'environnement de l'anti-corruption : normes et institutions
- Contexte d'apparition
- Les nouveautés de la loi "Sapin II"
- L'Agence française anticorruption : création et action

Thème n° 2 - L'environnement de l'anti-corruption : obligations, outils et risques
- Lutte contre la corruption : obligation et débiteurs
- Les outils de l'anti-corruption
- Corruption et trafics d'influence : vue d'ensemble

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la compliance anti-corruption : vidéo introductive, cours textuels, vidéos flashlearning, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL115***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 21/10/2025

SAISIES PÉNALES ET CONFISCATIONS

Direction scientifique

Matthieu Hy,
Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence

Notions et questions abordées

Depuis plus d'une décennie, les réformes législatives se sont succédé afin d'étendre le champ d'application et de faciliter les **saisies pénales et confiscations**, devenue une branche spécifique de la matière pénale.
La systématisation d'une mise en état patrimoniale dans les dossiers d'enquête et d'instruction conduit à faire des saisies pénales et confiscations un enjeu particulièrement important, parfois le seul, de la **défense pénale**. Les parties civiles peuvent y trouver un moyen d'assurer le recouvrement de leurs dommages et intérêts tandis que les tiers à la procédure pénale se trouvent fréquemment exposés à un risque pesant sur leur propriété.
La formation **« Saisies pénales et confiscations »** fournit aux professionnels du droit confrontés au risque de confiscation les outils nécessaires à la compréhension des mécanismes en cause, à la connaissance des procédures applicables et aux moyens d'agir efficacement, de la contestation de la saisie à la requête en restitution.

Bénéficiez de l'expertise de notre formateur, **Matthieu Hy**, Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence.
Objectifs pédagogiques
• Comprendre les mécanismes en jeu dans les différents types de saisies pénales et de confiscations
• Déterminer les voies de recours applicables aux saisies pénales
• Connaître les garanties procédurales offertes en matière de saisies pénales spéciales
• Élaborer une argumentation appropriée à l'infraction poursuivie et au statut du propriétaire du bien saisi
• Connaître les modalités de demande de restitution à chaque étape de la procédure pénale
• Identifier les arguments pertinents pour éviter une confiscation
• Savoir intervenir pour un tiers propriétaire au cours et après la procédure de jugement
• Actualiser ses connaissances jurisprudentielles
Programme
Thème n° 1 - Les saisies pénales et confiscations : introduction
Distinction entre saisies pénales et confiscation
Approche historique et statistique
Dimension internationale
Thème n° 2 - Les confiscations
Actualités du thème
Nature et champ d'application des confiscations
Types de confiscation et lien avec l'infraction
Propriété, libre disposition et bonne foi
Prononcé de la peine de confiscation
Thème n° 3 - Les saisies pénales
Actualités du thème
Différence entre saisie de droit commun et saisie spéciale
Saisie de droit commun
Saisies spéciales (règles communes)
Saisies spéciales (règles spécifiques)
Voies de recours et garanties procédurales
Les conditions de fond
Remise à l'AGRASC pour aliénation avant jugement
Thème n° 4 - Les restitutions
Restitution spontanée
Les différentes phases : enquête, instruction, jugement et post-sentencielle
Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les saisies pénales et confiscation : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, analyses détaillées des textes et de la jurisprudence, mise en situation interactive, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.
Prérequis

Aucun prérequis.
À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL117*
Durée : 5 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LE NOUVEAU DROIT DE LA PEINE

Direction scientifique

Jean-Baptiste Thierry,
Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine

Notions et questions abordées

Nouvelle échelle des peines, apparition de la peine de détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE), renforcement des pouvoirs du juge correctionnel, modification du système de conversion de peine, généralisation des enquêtes pré-sentencielles... les apports de la loi n° 2019-222, du 23 mars 2019, de programmation 2018-222 et de réforme de la Justice, sont multiples en matière d'application des peines et visent un but clair : rendre les peines plus efficaces et mieux adaptées.
Alors que la surpopulation carcérale atteint des niveaux records et que les conditions de détention ne cessent de se détériorer, la peine, ses dispositifs d'aménagement et ses alternatives trouvent une place nouvelle au sein du procès pénal.
Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation prend le parti, au-delà des apports de la récente réforme, de délivrer un enseignement général autour du droit de la peine, en octroyant une place importante et nécessaire aux peines privatives de liberté. Sans faire l'économie des détails et illustrations la vocation de ce projet pédagogique est d'aborder tant la nature des peines que les conditions de leur prononcé et leur application.
La formation Lexlearning **« Comprendre et maîtriser le nouveau droit de la peine »** fournit aux professionnels du droit les outils, pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, l'économie contemporaine du droit de la peine.
Bénéficiez de l'expertise de nos auteurs formateurs, **Thomas Lebreton**, Magistrat - substitut du procureur au tribunal judiciaire de Nanterre et **Jean-Baptiste Thierry**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine

Objectifs pédagogiques
• Maîtriser les apports de la réforme du 23 mars 2019 et son « volet peine »
• Connaître la nature et le *quantum* des peines
• Classer les peines selon leur échelle
• Maîtriser le régime des peines
• Connaître le fonctionnement de la récidive
• Identifier les cas d'atténuation des peines
• Choisir les éléments pertinents relatifs à l'individualisation de la peine
• Elaborer une argumentation relative à l'individualisation de la peine et à la motivation de la peine
• Connaître les voies de recours en matière de peine
• Savoir intervenir en matière de peine tant devant la juridiction de jugement que devant les juridictions d'application des peines
• Maîtriser les possibilités en matière de conversion de peine
• Connaître les modalités de demandes d'autorisation de sortie
• Expliquer les mécanismes de réduction de peine (calcul, octroi, retrait)

Programme

Introduction
Vidéo pédagogique sur les apports de la réforme

Thème n° 1 - Les peines
Le quantum de la peine (peines applicables aux personnes physiques et aux personnes morales
Le régime de la peine (sursis simple et sursis probatoire)
La mesure de la peine (exemption, aggravation et atténuation)

Thème n° 2 - Le prononcé de la peine
Exigence d'individualisation de la peine (enquête pré-sentencielle, ajournement du prononcé aux fins d'investigation, mandat de dépôt à effet différé)
Motivation de la peine
Évitement des courtes peines d'emprisonnement

Thème n° 3 - L'application des peines privatives de liberté
L'aménagement (modalités d'aménagement, procédure et violation des mesures)
La conversion
Les modalités d'exécution (réductions de peine et CRP, autorisations de sortie)
Exercices pratiques de mises en situation

Modalités pdagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, le nouveau droit de la peine : tests de positionnement, vidéos capsules, activités pédagogiques interactives, tableaux récapitulatifs, infographies et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats, étudiants de l'IEJ.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL134*
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 07/07/2026

DÉFENSE PÉNALE D'URGENCE : LA COMPARUTION IMMÉDIATE

Direction scientifique

Maître Céline Carru, avocate
Madame Céline Ballerini, magistrate,
sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Perrier, Professeur à l'Université Aix-Marseille

Notions et questions abordées

Héritière de la procédure dite de flagrants délits, la comparution immédiate est aujourd'hui prévue à l'article 395 du Code de procédure pénale. Procédure de l'urgence par excellence, elle permet au procureur de la République, lorsqu'il lui apparaît que les charges réunies sont suffisantes et que l'affaire est en l'état d'être jugée et s'il estime que les éléments de l'espèce le justifient, de traduire le prévenu sur-le-champ devant le tribunal.
S'en suit alors une course contre la montre pour l'avocat qui souhaite assister son client. Le temps laissé à la préparation de l'audience est court. Très critiqué, le recours à cette procédure est cependant croissant. Il convient donc pour les avocats de la maîtriser dans ces différentes composantes : mise en œuvre et défèrement, alternative à la comparution immédiate, détention avant l'audience, délai avant l'audience et audience en tant que telle.
La formation Lexlearning **« Défense pénale d'urgence : la comparution immédiate »** fournit aux professionnels du droit confrontés à cette procédure les clés de compréhension et les réflexes à adopter pour améliorer le sens et l'efficacité de leur assistance.
Au cours de cette formation, vous pourrez écouter les interventions d'une avocate (Me Céline Carru), d'une magistrate (Madame Céline Ballerini) et d'un universitaire (Professeur Jean-Baptiste Perrier), recueillies lors du colloque ISPEC/EDASE consacré à la comparution immédiate, complétées par un support pédagogique actualisé au droit en vigueur (réformes et jurisprudence récentes).

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les fondamentaux de la comparution immédiate
- Décrypter la procédure et l'expliquer à votre client
- Assister un prévenu dans le cadre d'une procédure de CI
- Prévenir les écueils d'une procédure « piégeuse »
- Discuter le choix procédural de la CI
- Préparer le défèrement en CI
- Comprendre le recours à la CRPC « défèrement »
- Préparer et gérer l'audience de CI

Programme

- Thème n° 1 - Le domaine de la comparution immédiate
- Thème n° 2 - L'amont de l'audience : défèrement et alternatives
- Thème n° 3 - La détention avant l'audience
- Thème n° 4 - Le délai avant l'audience
- Thème n° 5 - L'audience de comparution immédiate

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports: textes, audio, blocs interactifs, mise en situation interactive, quiz de validation des acquis et ressources complémentaires téléchargeables.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats et élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL140*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 21/11/2025

LES VIOLENCES CONJUGALES : COMPRENDRE ET AGIR

Direction scientifique

Stéphanie Giraud, Vice-présidente du tribunal judiciaire de Marseille
Michelle Dayan, avocate au barreau de Paris
Avec la participation de Me Khadija Azougach, avocate au barreau de Paris

Notions et questions abordées

La lutte contre les violences commises au sein du couple et la nécessité de prévenir leur récidive constituent une priorité désormais absolue. Phénomène trop longtemps appréhendé dans la sphère privée, la lutte contre les violences conjugales s'est dotée au cours des 25 dernières années d'un arsenal législatif spécifique.

La formation Lexlearning **« Les violences conjugales : comprendre et agir »** traite des mécanismes de violences, du repérage et de l'évaluation des situations de violences pour mettre en place une protection adaptée, notamment via le mécanisme de l'ordonnance de protection.

Conçue en collaboration avec une magistrate et deux avocates spécialistes de la question des violences conjugales, cette formation fournit aux professionnels du droit les connaissances et outils nécessaires à l'assistance efficace d'une victime de violences conjugales.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents types de violences conjugales
- Maîtriser leur appréhension judiciaire
- Mener un entretien avocat adapté avec une victime de violences conjugales
- Conseiller efficacement une victime de violences conjugales sur les différents outils et procédures envisageables
- Comprendre le fonctionnement de l'ordonnance de protection
- Obtenir via une requête au juge aux affaires familiales la délivrance d'une ordonnance de protection

Programme

Thème n° 1 : Les violences conjugales et leur appréhension judiciaire
Introduction
1. Définition de la violence conjugale ou violence au sein d'un couple
2. Typologie des violences soumises à l'analyse judiciaire
3. Traitement par la justice pénale des violences conjugales : outils à disposition des magistrats

Thème n° 2 : L'entretien avocat-victime
Introduction
1. Le contexte et déroulé de l'entretien avec la victime de violences conjugales
2. Information de la victime
3. Liste des documents à produire et précautions à prendre
4. Illustration vidéo d'un entretien avocat-victime

Thème n° 3 : l'ordonnance de protection
1. Les conditions de l'ordonnance de protection
2. Demander une ordonnance de protection
3. L'audience
4. Les effets de l'ordonnance de protection

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les violences conjugales : vidéo introductive, vidéos pédagogiques, simulation d'entretien avocat-victime, activités pédagogiques, livrets récapitulatifs, infographie, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, magistrats, juristes, élèves-avocats, professionnels de santé, associations de lutte contre les violences conjugales...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL148***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 14/11/2025

MAÎTRISE ET PRATIQUE DE LA GARDE À VUE : ASSISTER EFFICACEMENT SON CLIENT

Direction scientifique

Me Julien Despeisse, avocat au Barreau de Paris
Antoine Baduel, ATER à l'Université Aix-Marseille et doctorant en procédure pénale
et Stefan Trifkovic, docteur en droit, consultant PwC Luxembourg

Notions et questions abordées

La garde à vue est une procédure au régime pour le moins complexe. Mais cette complexité est seulement à la mesure des enjeux.
La densité du régime de la garde à vue est en effet proportionnelle à la nécessité d'encadrer son caractère particulièrement attentatoire à la liberté individuelle et d'assurer l'effectivité des droits de la défense.
La formation Lexlearning **« Maîtrise et pratique de la garde à vue : assister efficacement son client »** a été conçue pour permettre aux avocats de maîtriser cette procédure depuis le placement en garde à vue jusqu'à la fin de cette mesure de contrainte et d'assister le plus efficacement possible leurs clients.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les modalités du placement, du déroulement et de la fin de la garde à vue
- Identifier les écueils à éviter
- Connaître les droits de la personne gardée à vue
- Maîtriser le rôle de l'avocat en garde à vue
- Comprendre l'importance du procès-verbal
- Contester la mesure de garde à vue

Programme

- Introduction
- Thème n° 1 : Le placement en garde à vue
- Thème n° 2 : Le déroulement de la garde à vue
- Thème n° 3 : La fin de la garde à vue

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la garde à vue: vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques animées, conseils pratiques, étude détaillée des textes et de la jurisprudence, synthèses, infographies et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL172***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 17/10/2025

LES CLÉS DU CONTENTIEUX PÉNAL EN DROIT DE L'URBANISME

Direction scientifique

Olivier Le Bot, Professeur à l'Université Aix-Marseille, Maître François Susini, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

Notions et questions abordées

Cette formation sous forme de **podcasts** en droit pénal de l'urbanisme vise à identifier les infractions courantes, telles que l'absence d'autorisation ou le non-respect des règles d'urbanisme de fond, et à comprendre les enjeux juridiques liés à leur poursuite. Elle est tirée d'une formation organisée en collaboration avec l'ISPEC de l'Université Aix-Marseille et l'EDASE.
Les intervenants sont :
• Olivier Le Bot, Professeur à l'université Aix-Marseille
• Maître François Susini, avocat au barreau d'Aix-en-Provence.
Une partie essentielle du programme est consacrée aux moyens de défense, aux procédures judiciaires et aux sanctions applicables. À travers des analyses jurisprudentielles et des questions pratiques, les participants acquerront les connaissances nécessaires pour maîtriser les stratégies de défense et anticiper les évolutions législatives en la matière.
Dans cette formation, seul le contentieux des autorisations d'urbanisme sera traité. Ce dernier est prévu par le Code de l'urbanisme et vise à réprimer les infractions commises en matière d'urbanisme et faire cesser les préjudices qui en ont résulté.
Ne seront donc pas traités les contentieux des documents de l'urbanisme et de la présomption, les autorisations de l'urbanisme qui ne sont pas prévues par le Code de l'urbanisme.

Objectifs pédagogiques
• Comprendre les infractions les plus courantes (non-respect des règles de fond et de forme)
• Analyser les infractions spéciales (non-respect du droit de visite, cession illégale de terrains, etc.)
• Maîtriser les procédures de constatation et de poursuites des infractions
• Explorer les sanctions possibles (amendes, remise en état, démolition, astreintes)
• Comprendre les pouvoirs du juge et du maire en matière d'interruption des travaux
• Développer des stratégies de défense en contentieux pénal de l'urbanisme
• Intégrer les modifications législatives et jurisprudentielles récentes

Programme
• Identification des infractions en matière d'autorisation d'urbanisme
• La possibilité pour l'autorité judiciaire et le maire d'ordonner l'interruption des travaux
• La caractérisation de l'infraction
• Le constat de l'infraction et la mise en mouvement de l'action publique
• Jugement : les sanctions
• Les moyens de défense pénale
• La mise en demeure administrative

Avantages de notre formation e-learning
• Flexibilité : formez-vous à votre rythme
• Contenu expert : élaboré par des spécialistes du droit administratif
• Approche pratique : cas concrets et mises en situation
• Ressources exclusives : supports pédagogiques téléchargeables

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports le droit pénal de l'urbanisme : contenu audio, textuel, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats et juristes.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Public

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL96*
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 21/11/2025

LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'URBANISME : SPÉCIFICITÉS ET ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Arnaud Le Gall, Avocat au barreau de Paris, Maître de conférences à la faculté de Caen
et Marie-Céline Pelé, avocate au barreau de Paris

Notions et questions abordées

Cette formation a pour but d'apporter les éléments indispensables aux apprenants pour qu'ils puissent affronter le maquis du contentieux administratif de l'urbanisme, de plus en plus difficilement lisible du fait d'une inflation législative débridée et d'une actualité jurisprudentielle soutenue.
La formation Lexlearning **« Le contentieux administratif de l'urbanisme : spécificités et enjeux pratiques »** vise notamment à une bonne maîtrise de la contestation des actes d'urbanisme (délais, compétence, décisions susceptibles de recours, intérêt pour agir) et de la mise en oeuvre de la responsabilité de l'administration en cas de faute de cette dernière (illégalité ou agissement fautif) ayant causé un préjudice indemnitaire au particulier.

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les cas dans lesquels l'intérêt pour agir existe et choisir les éléments de preuve pour l'établir
- Connaître les délais de recours contentieux et les circonstances pouvant les faire varier
- Procéder à une notification régulière du recours contentieux
- Décrire la procédure liée aux incidents d'exécution en matière d'urbanisme
- Définir les pouvoirs du juge administratif quant à la régularisation des actes d'urbanisme
- Repérer les dommages indemnisables en matière d'urbanisme et identifier la personne publique responsable

Programme

Thème n° 1 - Quand ai-je intérêt pour agir contre une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 2 - Dans quel délai puis-je contester une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 3 - Comment notifier un recours contre une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 4 - Les incidents d'exécution en matière d'urbanisme
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 5 - Quels sont les pouvoirs du juge de l'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 6 - La responsabilité en matière d'urbanisme
Le cours
Quiz de validation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le contentieux administratif de l'urbanisme : vidéo introductive, synthèse écrites et audio des notions à maîtriser, infographies, modèles, articles de codes consultables en ligne, schémas interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Public

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL132*
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

DROIT ET POLLUTION ENVIRONNEMENTALE : LES ACTIONS ADMINISTRATIVES

Direction scientifique

Sébastien Bécue, Avocat au barreau de Lyon

Notions et questions abordées

La formation consiste à présenter les grands principes de l'action de l'administration en matière de protection de l'environnement. Un angle particulier est mis sur les polices administratives, qui décrivent les obligations imposées par la personne publique a l'exploitant d'une installation susceptible d'avoir un impact sur l'environnement. Est aussi étudié le récent régime de responsabilité environnementale établi par la loi « LRE » de 2008, qui instaure le principe du « pollueur-payeur ». Cette formation est conçue comme une initiation destinée à un public non-expert.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondements des polices environnementales
- Appréhender leur possibilité de mise en oeuvre
- Connaître les modalités de contrôle de l'installation par l'administration et les pouvoirs de police du préfet
- Savoir repérer les limites de l'action de l'administration en matière de sanctions
- Maîtriser les possibilités de mise en œuvre de la loi « LRE » de 2008

Programme

Thème n° 1 - Les polices administratives environnementales

- Les polices environnementales
- Le titre d'exploitation et les prescriptions
- L'importance du contenu du dossier et de l'effort d'instruction administrative
- Le contrôle a priori de la légalité du titre devant le juge administratif
- Le contrôle administratif de l'exploitation par l'inspection de l'environnement
- Les pouvoirs de police du préfet, sous le contrôle du juge administratif
- Les limites de l'action administrative et les possibilités d'action du tiers

Thème n° 2 - La loi sur la « responsabilité environnementale » (LRE)

- Le champ d'application de la LRE
- L'imputabilité
- Les acteurs
- Les mesures de prévention
- Les mesures de réparation
- Sanctions administratives et pénales spécifiques au régime « LRE »
- La première mise en œuvre du régime dans le cadre de l'affaire de la pollution de l'Escaut

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, l'action de l'administration en matière de protection de l'environnement : vidéo introductive, support pédagogique textuel, exemples d'autorisation environnementales et de mise en demeure. vidéos pédagogiques du formateur, quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, collectivités, services administratifs, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Public

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL151*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

DROIT ET POLLUTION ENVIRONNEMENTALE : LES ACTIONS PÉNALES ET CIVILES

Direction scientifique

Sébastien Bécue, Avocat au barreau de Lyon

Notions et questions abordées

La formation permet de maîtriser les fondamentaux de l'action pénale réprimant les atteintes au droit de l'environnement (pouvoirs d'enquête, mesures alternatives aux poursuites, engagement des poursuites, remise en état et référé pénal environnemental), ainsi que les principes essentiels de la responsabilité civile et principalement le préjudice écologique qui vise à sanctionner une atteinte non négligeable à l'écosystème, réparable prioritairement en nature.

Objectifs pédagogiques

• Maîtriser les principes de l'action pénale
• Connaître les différents actes d'enquête possibles
• Identifier les différentes infractions en matière d'environnement
• Maîtriser la notion de préjudice écologique et obtenir sa réparation
• Mettre en œuvre des mesures d'urgences
• Obtenir une remise en état de l'environnement

Programme

Thème n° 1 - L'action pénale

•
Les pouvoirs d'enquête pénale
•
Les mesures alternatives aux poursuites
•
L'engagement des poursuites
•
L'objectif prioritaire de remise en état et le référé pénal environnemental
•
La spécialisation des acteurs judiciaires
•
L'inventaire non exhaustif des incriminations mobilisables
•
Les nouvelles infractions pénales issues de la loi « Climat et résilience »
•
Le cas des personnes morales

Thème n° 2 - La loi sur la « responsabilité environnementale » (LRE)

•
Qu'est-ce qu'un préjudice écologique ?
•
L'imputabilité
•
L'action en réparation du préjudice écologique
•
Les mesures d'urgence
•
La priorité donnée à la réparation en nature et la nécessité de l'expertise
•
Les modalités alternatives à la réparation en nature
•
L'exemple des braconniers des calanques

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les actions pénales et civiles en matière environnementale : vidéo introductive, support de cours textuel, vidéos pédagogiques de l'intervenant, quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, collectivités, services administratifs, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Public

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL169***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 21/11/2025

MAÎTRISE ET PRATIQUE DES RÉFÉRÉS DEVANT LE JUGE ADMINISTRATIF

Direction scientifique

Ana Gonzalez, Avocat associé, Cabinet ARISTEE AVOCATS

Notions et questions abordées

La loi du 30 juin 2000 a révolutionné le référé administratif en France, offrant aux justiciables un puissant outil de protection de leurs droits et libertés face à l'action administrative. Cette procédure d'urgence permet désormais de saisir rapidement le juge pour obtenir des mesures provisoires contre les excès potentiels des pouvoirs publics.
Au fil du temps, le champ d'application du référé s'est considérablement élargi, englobant non seulement les contrats administratifs (référés contractuel et précontractuel), mais aussi des domaines variés tels que la protection de l'environnement, le secret des affaires, l'intégrité du domaine public et même les droits des détenus.
Cette évolution a rendu le référé administratif incontournable dans le contentieux administratif moderne, nécessitant l'expertise de spécialistes pour en maîtriser toutes les subtilités.
Cette formation e-learning approfondie vous permettra de maîtriser ces différents types de référés, leurs conditions d'application et les stratégies pour les utiliser efficacement dans votre pratique juridique.

Objectifs pédagogiques
- Savoir quel type de référé administratif utiliser et à quel moment
- Connaître les pouvoirs du juge dans chaque référé
- Rédiger efficacement le référé pour influencer l'action de l'administration

Programme
- Les référés fondés sur l'urgence
- Les autres référés

Avantages de notre formation e-learning
- Flexibilité : formez-vous à votre rythme
- Contenu expert : élaboré par des spécialistes du droit administratif
- Approche pratique : cas concrets et mises en situation
- Ressources exclusives : supports pédagogiques téléchargeables

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports les référés : contenu audio et textuel, vidéos, activités pédagogiques interactives, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?
Juristes et avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Public

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL177***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 03/03/2026

DROIT DES ÉTRANGERS : L'ACCÈS AU DROIT DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Direction scientifique

Delphine Burriez, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas et juge assesseur à la CNDA, en collaboration avec Anne-Virginie Chauvin-Hameau-Madeira, avocate au barreau de Paris

Notions et questions abordées

Face à la complexité du dispositif juridique entourant les mineurs étrangers non accompagnés (MNA) en France, maîtriser chaque étape est essentiel pour garantir un accompagnement conforme et efficace. Cette formation intègre les dernières évolutions issues du Pacte européen sur la migration et l'asile applicable depuis le 12 juin 2026. Ce cours vous propose une analyse structurée et approfondie du cadre juridique spécifique applicable aux mineurs non accompagnés, de la reconnaissance de la minorité aux conséquences de la majorité, en passant par la demande d'asile. À travers quatre leçons progressives, vous découvrirez les textes de référence, les procédures, les droits et les acteurs clés, illustrés par des cas pratiques et des points de vigilance. Vous serez ainsi en mesure d'assurer une prise en charge optimale des mineurs non accompagnés, en toute sécurité juridique et dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre juridique de l'entrée sur le territoire et du séjour des mineurs non accompagnés.
- Analyser les modalités de prise en charge au titre de la protection de l'enfance.
- Comprendre la procédure de demande d'asile des mineurs non accompagnés.
- Évaluer les options de régularisation à la majorité des mineurs non accompagnés.

Programme

A. L'entrée sur le territoire et le droit au séjour des mineurs non accompagnés
B. La prise en charge au titre de la protection de l'enfance
C. La demande d'asile du mineur non accompagné
D. La régularisation à la majorité des mineurs non accompagnés

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le cadre juridique des mineurs non accompagnés en droit des étrangers et en droit de la protection de l'enfance : contenu textuel et audio, vidéos, bloc interactifs, schémas, quiz de validation des acquis, ressources complémentaires téléchargeables.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL130*
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 14/09/2026

LES GARANTIES DE PASSIF : ORIGINE ET RÉGIME

Direction scientifique

Clément Barrillon, Professeur des Universités et Avocat associé KPMG Avocats.

Notions et questions abordées

L'apparition, postérieure à la cession de droits sociaux, d'un événement dont la cause lui est antérieure et qui se traduirait par une augmentation du passif ou une diminution de l'actif est un risque inhérent à une telle opération. Les mécanismes juridiques issus des textes législatifs sont rapidement apparus insuffisants pour prémunir l'acquéreur contre un tel risque. La pratique a donc très tôt développé, dans les contrats de cession, des clauses ayant pour objet de garantir le cessionnaire.

Ces garanties d'actif et de passif, aujourd'hui quasi systématiques dans les contrats de cession de droits sociaux, relèvent de la technique contractuelle. Leur typologie est excessivement variée et leur régime juridique, complexe à appréhender, a été façonné par une jurisprudence abondante. La rédaction et la mise en œuvre des garanties d'actif et de passif exigent dès lors de connaître avec précision ce régime juridique.

Sa maîtrise, d'une part, assure une négociation optimale de ces clauses, étape essentielle de l'opération de cession de droits sociaux.
Elle permet, d'autre part, de répondre à l'ensemble des questions qui entourent son déclenchement et notamment,
- Que recouvre la GAP ?
- Qui peut mettre en œuvre la GAP ?
- Comment mettre en œuvre la GAP ?

La formation Lexlearning « Les garanties de passif : origine et régime » fournit aux professionnels du droit un tour d'horizon complet et actualisé du régime juridique qui leur est applicable, leur permettant d'élaborer une clause de garantie sur mesure et de savoir la mettre en œuvre.

Objectifs pédagogiques

• Comprendre l'intérêt de recourir à des clauses de garantie d'actif et de passif
• Savoir négocier et rédiger une clause de garantie d'actif et de passif
• Identifier et prévenir les difficultés et les risques lors de la mise en œuvre des garanties d'actif et de passif

Programme

Thème n° 1 - L'origine des garanties de passif
Des mécanismes de droit commun difficilement mobilisables (erreur et dol)
Des mécanismes de droit spécial inexploitables (garantie des vices cachés)
Thème n° 2 - Le régime des garanties de passif
Les règles de conclusion des garanties de passif
Le régime juridique des garanties de passif, façonné par la jurisprudence
L'obligation de notification à la charge du cessionnaire
La circulation de la garantie

Conseils pratiques

Vidéos pédagogiques

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les garanties de passif : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques des formateurs, infographies, guide de jurisprudence actualisé, synthèse des notions à retenir et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, juristes d'entreprises, banquiers, chef d'entreprises, experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL131***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

LES PACTES D'ACTIONNAIRES : CADRE JURIDIQUE ET CONSEILS RÉDACTIONNELS

Direction scientifique

Marine Michineau, Maître de conférences Université Paris Nanterre, Directrice du Master Analyse et pratique du droit des affaires

Notions et questions abordées

Les pactes d'associés connaissent un véritable succès en raison de leur capacité à répondre aux besoins de la pratique (contrôler les mouvements du capital social, garantir l'issue d'un vote, organiser les pouvoirs dans la société...). Ils sont ainsi devenus un outil cardinal de la vie des affaires. C'est pourquoi il importe d'en maîtriser le régime : conditions de formation, vie du pacte, exécution du pacte...

La notion de pactes d'associés ne recouvre pas une figure contractuelle définie. La raison en est qu'il existe une multitude de variétés de conventions d'associés. Il est toutefois possible de les appréhender globalement, dès lors qu'elles reposent sur des techniques contractuelles de base. En effet, le pacte extrastatutaire emprunte l'une des nombreuses figures classiques du droit commun des obligations : promesses unilatérales de vente ou d'achat, simples ou croisées, promesses de porte-fort, clauses pénales... C'est donc à partir de ces figures contractuelles de base que seront présentées les conditions de validité du pacte, les exigences liées à l'exécution du pacte ou encore les sanctions de sa violation.
L'examen des pactes d'actionnaires invite à aborder les quatre thématiques suivantes :
- dresser une typologie des principales conventions auxquelles recourt la pratique
- envisager la validité des pactes au regard de certaines règles d'ordre public avec lesquelles ils sont amenés à entrer en contact
- identifier les pactes qui font l'objet de contraintes particulières, en particulier des mesures de publicité
- organiser les sanctions de la violation du pacte, afin d'en garantir l'efficacité.

La formation Lexlearning **« Les pactes d'actionnaires : cadre juridique et conseils rédactionnels »** propose aux professionnels du droit un tour d'horizon du régime juridique qui leur est applicable, afin de sécuriser les pratiques, identifier les risques ou encore définir les axes de stratégie adaptés à la gestion des affaires sociales.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les différentes finalités des pactes d'actionnaires, afin de les adapter aux besoins des associés
- Identifier et prévenir les risques liés à l'exécution des pactes, en organisant la sanction de leur violation
- Accompagnement à la rédaction des pactes.

Programme

I. La conclusion du pacte d'actionnaires
Les pactes relatifs au capital
Les pactes relatifs aux pouvoirs
La formation et les débats autour de la validité des pactes
II. La vie du pacte d'actionnaires
Les exigences propres à certains pactes d'actionnaires
Les sanctions de la violation du pacte

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les pactes d'actionnaires : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques de la formatrice, infographies, guides de jurisprudences actualisés, synthèses des notions à retenir et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, juristes d'entreprises, banquiers, chef d'entreprises, experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL146*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

LE POINT SUR LA RÉFORME DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Direction scientifique

Myriam Cazajus, Docteur en Droit, Coordinateur Adjoint et consultant au CRIDON Sud-Ouest, Membre de l'AJDE
William Altide, Maître de conférences associé à l'Université de Lille, Directeur du DU de droit des sociétés, Consultant en structuration des entreprises

Notions et questions abordées

La loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante constitue le dernier texte d'envergure du droit des affaires de cette XVe législature. Traduction normative de plusieurs mesures du « Plan indépendants » présenté par le ministre Alain Griset à l'initiative du Président de la République, ce texte innove fortement en prévoyant que, dorénavant, toute personne physique exerçant une activité professionnelle indépendante sera titulaire de plein droit de deux patrimoines, (un patrimoine professionnel et un patrimoine personnel) et qu'elle ne répondra plus en principe de ses dettes professionnelles que sur son patrimoine professionnel.
Ce nouveau statut pose la question de la disparition progressive de l'EIRL dont le maintien n'apparaît plus indispensable voire inutile.
En outre, le traitement des difficultés de l'entrepreneur individuel impose une adaptation du droit des entreprises en difficulté et du droit du surendettement, réalisée par la loi du 14 février 2022 qui entre en vigueur le 15 mai prochain.
Cette formation Lexlearning vous permettra d'avoir une vision complète du nouveau statut et de ses enjeux pratiques, mais également de l'importante modification des procédures d'insolvabilité (droit des entreprises en difficulté et droit du surendettement) qui soulève de nombreuses interrogations.
La conférence ayant eu lieu avant la publication du décret n° 2022-890 du 14 juin 2022, il faudra se reporter à l'annexe n° 7 de l'étape "Supports pédagogiques à télécharger" pour prendre connaissance de cette mise à jour.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le nouveau statut de l'entrepreneur individuel
- Identifier les avantages et les inconvénients du statut d'entrepreneur individuel
- Savoir vendre le patrimoine professionnel et l'apporter à une société
- Connaître et appliquer les procédures d'insolvabilité à l'entrepreneur individuel
- Identifier les difficultés résultant des nouveaux textes

Programme

I. Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel
- Quelles sont les caractéristiques de la nouvelle protection dont bénéficient les entrepreneurs individuels ?
- Est-il possible de renoncer à la protection nouvelle ?
- La protection nouvelle est-elle compatible avec d'autres mesures de protection, telles que la déclaration notariée d'insaisissabilité ?
- Est-il possible de cumuler le régime du micro-entrepreneur avec la nouvelle protection offerte aux entrepreneurs individuels ?
- Les entrepreneurs individuels déjà en place bénéficient-ils de plein droit de la nouvelle protection ?
- Est-il encore nécessaire ou opportun de réaliser une déclaration d'affectation pour protéger l'entrepreneur individuel ?
- L'entrepreneur individuel peut-il opter pour l'IS ? Si oui, dans quelles conditions ?
- Qu'advient-il des anciens EIRL ?
- Comment apporter le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel à une société ?
- Comment vendre le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel ?

II. L'entrepreneur individuel en difficulté
- Rappel des règles de procédure dont peut bénéficier l'entrepreneur individuel ou l'EIRL jusqu'au 15 mai 2022 (procédures collectives et procédures de surendettement des particuliers)
- Présentation des règles d'ouverture des procédures d'insolvabilité applicables à l'entrepreneur individuel à compter du 15 mai 2022
- Les recours à l'encontre de la décision d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité
- Principe de préservation de la composition du patrimoine soumis à la procédure collective
- L'application de la règle d'interdiction des paiements et du dessaisissement dans ce nouveau paysage juridique
- Les nouvelles règles relatives à la réalisation des biens insaisissables, des biens successoraux et des biens compris dans un patrimoine autre que celui soumis à la procédure collective
- La remise en cause de l'étanchéité des patrimoines
- L'exercice d'une nouvelle activité par l'entrepreneur individuel en liquidation judiciaire
- Les autres adaptations du droit des procédures d'insolvabilité au nouveau statut de l'entrepreneur individuel

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, l'actualité de la réforme de l'entrepreneur individuel : vidéo avec l'intervention de différents intervenants, articles de doctrine, support pédagogique rédigé et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, huissiers de justice, mandataire judiciaires, administrateurs judiciaires, experts-comptables, juristes d'entreprises...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL152***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE (SCI) : OUTIL D'OPTIMISATION JURIDIQUE ET FISCALE

Direction scientifique

Marine Michineau, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, co-directrice scientifique des modules de formation de droit des sociétés Lexlearning

Notions et questions abordées

La société civile immobilière (SCI) est une forme sociale permettant l'exploitation d'un ou plusieurs immeubles par plusieurs associés (deux au minimum). Elle est parfois utilisée comme alternative à l'indivision pour l'acquisition de biens immobiliers.
La création d'une SCI est une décision qui ne doit pas être prise à la légère, tant elle soulève des enjeux juridiques et comptables. La formation vise à identifier ces enjeux et attirer l'attention du rédacteur des statuts constitutifs sur les situations conflictuelles.

Objectifs pédagogiques
- Maîtriser les avantages et inconvénients d'une SCI
- Identifier les enjeux fiscaux et juridiques d'une SCI
- Accompagner à la rédaction des statuts d'une SCI
- Maîtriser les enjeux liés au choix du régime fiscal de la SCI (transparence ou opacité fiscale)

Programme

Thème n° 1 - Maîtriser les aspects juridiques de la SCI
Les atouts de la SCI
Les pouvoirs du gérant dans l'ordre interne
La répartition des pouvoirs dans l'ordre interne
Les pouvoirs du gérant dans l'ordre externe
Thème n° 2 - Maîtriser les aspects fiscaux de la SCI
Taxation des résultats
Taxation des plus-values
Choix du régime d'imposition : IR ou IS ?

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le régime juridique et fiscal des sociétés civiles immobilières : vidéos pédagogiques, infographies, fiches pratiques, guide de jurisprudence actualisé, tableaux comparatifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Connaître les bases du droit des sociétés

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, juristes d'entreprises, banquiers, chef d'entreprises, experts-comptables

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL156***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

CONCLURE UN ENGAGEMENT DE CAUTION : LES POINTS À VÉRIFIER, VALIDER ET NÉGOCIER

Direction scientifique

WebLex et Gaël Piette, Professeur à l'Université de Bordeaux, Directeur scientifique de l'Ouvrage Droit des sûretés (éd. Lexbase)

Notions et questions abordées

Le cautionnement est une sûreté très courante en pratique et a servi de modèle à l'élaboration d'autres types de sûretés personnelles plus contraignantes. Ce succès s'explique notamment par la simplicité et la commodité de sa formation mais aussi par son efficacité. Elle est utilisée tant dans la vie des affaires que dans des relations étrangères à cette sphère.
Comme prévu, la réforme du droit des sûretés opérée par l'ordonnance n° 2021-1192, du 15 septembre 2021 a impacté notablement le droit au cautionnement. Il est vrai que l'essentiel des dispositions du Code civil qui le régissent n'avaient pas vu passer la main du législateur depuis 1804 ! Il avait été, l'on s'en souvient, le grand oublié de la réforme de 2006, issue de l'ordonnance n° 2006-346, du 23 mars 2006, alors même qu'il s'agit de la sûreté la plus usitée.
La formation Lexlearning **« Conclure un engagement de caution : les points à vérifier, valider et négocier »** permet aux professionnels du droit de connaître l'ensemble des nouvelles règles qui régissent le cautionnement et de maîtriser ainsi les tenants et le aboutissants de cette opération.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles de formation du cautionnement
- Mettre en œuvre un engagement de caution
- Connaître les effets du cautionnement entre les différents protagonistes
- Identifier les causes de l'extinction de l'engagement de caution
- Évaluer l'intérêt du recours au cautionnement
- Éviter les principaux risques liés à cette sûreté

Programme

- Thème n° 1 - Qu'est-ce que le cautionnement ?
- Thème n° 2 - Le cautionnement : sous quelles conditions ?
- Thème n° 3 – Le cautionnement : comment ?
- Thème n° 4 – Le cautionnement et ses effets entre le créancier et la caution
- Thème n° 5 – Le cautionnement et ses effets entre le débiteur et la caution
- Thème n° 6 – Le cautionnement et ses effets entre les cautions
- Thème n° 7 – L'extinction du cautionnement
- Thème n° 8 – Échapper à son engagement de caution

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports l'engagement de caution : contenus textuels, illustrations, contenus audio, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, dirigeants.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL166***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

SOCIÉTÉ EN FORMATION : MAÎTRISER LES ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Tristan GIRARD-GAYMARD, Maitre de conférences (UCLy) / Avocat associé (Bruzzo Dubucq) Virginie CADOUIN, Avocate associée (Bruzzo Dubucq)

Notions et questions abordées

Spécialement conçue pour les professionnels du droit confrontés aux sociétés en formation, cette formation propose une approche à la fois pratique et exhaustive des enjeux juridiques qui entourent cette forme de société pour leur permettre de maîtriser toutes les subtilités de ce régime juridique particulier et d'optimiser leurs interventions dans ce domaine.

Objectifs pédagogiques
Plongez au cœur des enjeux juridiques des sociétés en formation avec notre formation e-learning conçue sur mesure pour les avocats et juristes. Développez une expertise pointue et gagnez en efficacité dans vos interventions ! Cette formation innovante vous permettra de :

- Maîtriser les fondements juridiques qui régissent la société en formation
- Identifier et analyser les risques juridiques associés à la société en formation
- Acquérir des réflexes pratiques pour optimiser vos conseils

Programme
1. La notion de société en formation
2. La reprise des actes
3. Les effets de la reprise ou de l'absence de reprise des actes
4. Le fonctionnement de la société en formation
5. Le point de départ et la fin de la société en formation
6. Les actes conclus pendant la période de formation

Avantages de notre formation e-learning

- Flexibilité : formez-vous à votre rythme
- Contenu expert : élaboré par des spécialistes du droit des sociétés
- Approche pratique : cas concrets et mises en situation
- Ressources exclusives : supports pédagogiques téléchargeables

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les enjeux pratiques de la société en formation : vidéos, infographies, fiches pratiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?
Juristes et avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL54***
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 28/10/2026

L'AVOCAT ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS : IDENTIFIER, PRÉVENIR ET GÉRER

Direction scientifique

Hélène Bornstein, Avocat au barreau de Paris et médiateur
Gaëlle Deharo, Full Professor - ESCE international Business School, Centre de recherche sur la justice et le procès
et Benoît Chaffois, Maître de conférences à CY Cergy Paris Université

Notions et questions abordées

Pour respecter les principes de son serment et remplir sa mission d'auxiliaire de justice, l'avocat doit éviter de se trouver en situation de conflits d'intérêts. Il lui est, pour cette raison, indispensable de maitriser la notion de conflits d'intérêts, les règles déontologiques applicables, d'adopter les bonnes pratiques et d'anticiper les risques.
La formation **« L'avocat et les conflits d'intérêts : identifier, prévenir, gérer »** rappelle à cette fin l'arsenal juridique applicable, les différents cas de conflit d'intérêts, leurs caractéristiques et leurs conséquences. La formation revient également tout particulièrement sur l'avocat rédacteur d'acte et le conflit d'intérêts. Enfin, la formation s'attarde sur les conséquences du conflit d'intérêts lorsque l'avocat y est confronté et le traitement qui en est fait, notamment, sur le plan disciplinaire.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la notion de conflit d'intérêts
- Identifier les différents cas de conflits d'intérêts
- Maîtriser les réglementations spécifiques pour l'avocat rédacteur d'actes et les ventes judiciaires
- Identifier et prévenir les situations à risques
- Connaître les conséquences procédurales et disciplinaires du conflit d'intérêts

Programme

- Thème n° 1 : La notion de conflit d'intérêts
- Thème n° 2 : Les cas de conflits d'intérêts
- Thème n° 3 : Les règlementations spécifiques
- Thème n° 4 : Les conséquences et le traitement du conflit d'intérêts

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les conflits d'intérêts : test de positionnement, vidéos pédagogiques, contenus audio, infographie, exercices de mises en situation interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL116***
Durée : 5 heures
Dernière mise à jour : 22/10/2025

SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT : PRINCIPE ET RESPECT

Direction scientifique

Gaëlle Deharo, Full Professor ESCE International Business School - Inseec U. Research Center

et Hélène Bornstein, Avocat au barreau de Paris, Médiateur, Directrice scientifique de l'Ouvrage Lexbase "La profession d'avocat"

Notions et questions abordées

L'obligation au secret qui pèse sur l'avocat trouve sa source dans la relation particulière qui l'unit à son client, dans les spécificités de sa mission et dans sa participation à l'œuvre de justice. Toutefois, s'il est aisé de concevoir le principe du secret, son contenu, sa portée et ses limites restent plus difficiles à cerner.

La formation Lexlearning **« Le secret professionnel : principe et respect »** permet aux professionnels du droit et particulièrement aux avocats de mieux comprendre la portée et les enjeux de l'obligation au secret professionnel qui pèse sur l'avocat afin d'adopter les bonnes pratiques, d'anticiper les risques et de mieux les gérer.

La formation envisagera également les conséquences pénales, disciplinaires et civiles de la violation de son secret par l'avocat.

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'obligation de secret professionnel qui pèse sur l'avocat
- Maîtriser le contenu et la portée du secret professionnel
- Comprendre et prévenir les situations à risques
- Savoir quand et comment partager certaines informations
- Maîtriser les conséquences d'une violation du secret professionnel
- Connaître les sanctions encourues

Programme

Thème n° 1 - La délimitation du secret professionnel
Thème n° 2 - La violation du secret professionnel

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le secret professionnel de l'avocat : vidéo introductive, vidéo pédagogique, test de positionnement, actualités du thème, analyses des textes et de la jurisprudence, mise en situation interactive, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL133***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 24/10/2025

LA CONFIDENTIALITÉ DES CORRESPONDANCES ENTRE AVOCATS

Direction scientifique

Michèle Bauer, avocate au barreau de Bordeaux
et Hélène Bornstein, avocate au barreau de Paris & médiatrice

Notions et questions abordées

Les correspondances entre avocats sont strictement réglementées et garantissent le secret professionnel. Le principe protège le client mais aussi l'avocat. Il est pour cette raison indispensable pour l'avocat de maîtriser les règles déontologiques applicables afin d'adopter les bonnes pratiques, d'anticiper les risques et de mieux les gérer.

La formation « la confidentialité des correspondances entre avocats » permettra aux professionnels du droit de revenir sur le principe de la confidentialité des correspondances, son étendue et ses exceptions. La formation reviendra tout particulièrement sur l'utilisation des lettres officielles par le praticien et sur les conséquences pénales, disciplinaires et civiles de la violation de la confidentialité des correspondances.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le principe applicable aux correspondances avec vos confrères
- Maîtriser l'étendue de la confidentialité des correspondances
- Connaître les dérogations possibles (particulièrement les lettres officielles)
- Prévenir l'abus de confidentialité
- Identifier les sanctions applicables
- Protéger les intérêts de votre client dans vos échanges

Programme

Thème n° 1 - Le principe
Thème n° 2 - Le champ d'application
Thème n° 3 - Les dérogations
Thème n° 4 - Les sanctions

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la confidentialité des correspondances entre avocats : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, synthèses des notions essentielles, vidéos pédagogiques des intervenantes, mises en situation interactives, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL154***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 02/10/2025

DÉONTOLOGIE DE L'AVOCAT : LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Direction scientifique

Yves Avril, avocat et ancien Bâtonnier au barreau de Saint-Brieuc

Notions et questions abordées

La responsabilité civile de l'avocat est un sujet relativement neuf. Jusqu'à l'application de la loi du 31 décembre 1971 la responsabilité était pour l'essentiel encourue par les avoués, en première instance et en appel. Aujourd'hui, les responsabilités pèsent sur une même personne.

La formation Lexlearning « **Déontologie de l'avocat : la responsabilité civile professionnelle** » détaille les conditions de la mise en œuvre de cette responsabilité, délimite les contours des devoirs de conseil, de prudence et de diligence. Elle permet à l'avocat de savoir évaluer le préjudice réparable et de connaître les limites de sa responsabilité. Enfin, la formation s'attache à rappeler l'importance et le caractère obligatoire de l'assurance de la responsabilité professionnelle.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les conditions et la mise en œuvre de la responsabilité de l'avocat
- Délimiter les contours des devoirs de conseil, de prudence et de diligence
- Savoir évaluer le préjudice réparable
- Connaître les limites à la responsabilité de l'avocat
- Rappeler l'importance et le caractère obligatoire de l'assurance de responsabilité professionnelle
- Être à jour de la jurisprudence et de l'actualité de la matière

Programme

1. Les conditions de la responsabilité civile de l'avocat
2. Les conditions de la mise en œuvre de la responsabilité
3. Les mesures préventives en responsabilité civile
4. L'assurance de responsabilité

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la responsabilité civile professionnelle de l'avocat : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, infographie et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL155***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 01/09/2026

DÉONTOLOGIE DE L'AVOCAT : LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE DEPUIS LA RÉFORME

Direction scientifique

Yves Avril, avocat et ancien Bâtonnier au barreau de Saint-Brieuc

Notions et questions abordées

L'objectif de la responsabilité disciplinaire est exprimé dans l'article 183 du décret du 27 novembre 1991, issu du décret du 24 mai 2005 : « Toute contravention aux lois et règlements, toute infraction aux règles professionnelles, tout manquement à la probité, à l'honneur ou à la délicatesse, même se rapportant à des faits extra-professionnels, exposent l'avocat qui en est l'auteur aux sanctions disciplinaires énumérées à l'article 184 ».
La formation Lexlearning « **Déontologie de l'avocat : la procédure disciplinaire depuis la réforme** » détaille l'intégralité de la procédure applicable à cette matière.
Seront notamment abordés : la compétence de la juridiction disciplinaire, le pré-contentieux, l'enquête déontologique, la procédure en première instance, les voies de recours, la suspension provisoire et les sanctions disciplinaires.
Pris en application de la loi du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, le décret du 30 juin 2022 a réformé la procédure disciplinaire des avocats. La formation en détaille également les nouveautés notamment la nouvelle procédure de traitement des réclamations par le Bâtonnier, l'enquête déontologique, l'ouverture du procès disciplinaire aux justiciables ou l'introduction de nouvelles peines complémentaires.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le nouveau régime disciplinaire issu de la réforme
- Maîtriser les particularités du pré-contentieux et de la procédure applicable à la responsabilité disciplinaire de l'avocat
- Connaître le régime de l'enquête déontologique
- Maîtriser l'appel et la cassation en matière disciplinaire
- Connaître les conditions de mise en œuvre de la suspension provisoire
- Connaître les effets d'une condamnation disciplinaire

Programme

1. La compétence de la juridiction disciplinaire
2. Le pré-contentieux ou pré-disciplinaire
3. L'enquête déontologique
4. La procédure en première instance
5. L'appel de la décision disciplinaire
6. La procédure en cassation
7. La suspension provisoire du droit commun
8. Les effets des sanctions disciplinaires

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la responsabilité disciplinaire de l'avocat : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, infographies et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL160***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

CONCEVOIR SA CONVENTION D'HONORAIRES : BIEN RÉDIGER ET ÉVITER LES PIÈGES

Direction scientifique

Gaëlle Deharo, Full Professor - ESCE international Business School, Centre de recherche sur la justice et le procès
Jean-Pierre Depasse, Avocat au Barreau de Rennes, Président de l'ANAFAGC

Notions et questions abordées

En tant qu'avocat, la convention d'honoraires est outils précieux dans la relation avec votre client. Elle pose le cadre de cette relation.
La formation « Concevoir sa convention d'honoraires : bien rédiger et éviter les pièges» vous permet d'appréhender sereinement la rédaction de cette convention.
Après avoir effectué un rappel des connaissances pré-requises en matière d'honoraires, la formation aborde à la fois le formalisme de la convention d'honoraires (exigences de droit commun et particularismes) et sa substance (clauses à prévoir et pratiques prohibées).
La formation insiste tout particulièrement sur les pièges à éviter et les bonnes pratiques à mettre en place dès à présent.

Objectifs pédagogiques
- Connaître les prérequis en matière d'honoraires
- Connaître le rôle de la convention d'honoraires
- Savoir rédiger une convention d'honoraires (forme et contenu)
- Se conformer aux obligations déontologiques de la profession en la matière
- Éviter les pièges liés aux particularismes de la convention d'honoraires (not. Les clauses abusives)

Programme
Thème n° 1 - Les rappels utiles
A. Le droit à l'avocat de percevoir un honoraire
B. Le principe de libre détermination et tarifs règlementés
C. L'obligation d'information sur les honoraires pratiqués et preuve de cette information
D. L'obligation d'établir une convention d'honoraires
E. Prévisibilité et transparence de l'activité rémunérée de l'avocat

Thème n° 2 – La rédaction de la convention d'honoraires
A. Les exigences de droit commun
B. Les caractéristiques liées aux particularismes de la convention

Thème n° 3 – La substance de la convention d'honoraires
A. Les clauses à prévoir
B. Les pratiques prohibées

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne asynchrone abordant, au travers de différents supports, la rédaction de la convention d'honoraires de l'avocat : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, activités pédagogiques interactives, modèles de conventions et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL158***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

FACTURER SES HONORAIRES D'AVOCAT : LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Direction scientifique

Gaëlle Deharo, Full Professor - ESCE international Business School, Centre de recherche sur la justice et le procès
Jean-Pierre Depasse, Avocat au Barreau de Rennes, Président de l'ANAFAGC

Notions et questions abordées

Élaborer et émettre une facture, accepter des conditions de paiement particulières, avoir recours aux provisions, recouvrer ses honoraires... L'avocat, comme tout prestataire de services, est aussi soumis aux règles du droit économique dont celles qui régissent la facturation. Il lui appartient de connaitre ses obligations en la matière et d'en maitriser les règles.
La formation « Facturer ses honoraires d'avocat : les bonnes pratiques à adopter » lui permettra d'appréhender sereinement ces deux objectifs.

Objectifs pédagogiques
- Connaître les textes liés à la facturation de l'avocat
- Connaître les conditions de fond et de forme applicable à toute facture
- Être alerté sur les conséquences d'une facture imprécise
- Connaître les règles relatives à l'émission de la facture
- Savoir identifier le destinataire de la facture
- Maitriser les différentes modalités de facturation
- Maîtriser les modes de règlement et le recours aux provisions.
- Connaître les délais de paiement
- Maîtriser les différents délais de prescription
- Connaître les traits principaux de la procédure de recouvrement des honoraires et de l'office du juge de l'honoraire

Programme

Thème n° 1 - L'exigence d'une facture
1. L'élaboration de la facture
2. L'émission de la facture

Thème n° 2 - Les modalités de facturation
1. Les conditions de facturation
2. Les modalités de paiement
3. Les délais de paiement

Thème n° 3 : Les modalités de recouvrement
1. Caractères de la procédure de taxation
2. Compétences du juge de l'honoraire

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne asynchrone abordant, au travers de différents supports, la facturation de l'avocat : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, activités pédagogiques interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Avoir suivi la formation "Concevoir sa convention d'honoraires : bien rédiger et éviter les pièges" (LXBEL160).

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL162***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 24/06/2026

CYBERSÉCURITÉ : PROTÉGER SON CABINET ET SES CLIENTS

Direction scientifique

Eric Le Quellenec, Avocat spécialiste en droit du numérique, ancien membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris, associé du cabinet Simmons & Simmons
Warren azoulay, Avocat au barreau de Marseille spécialiste en droit pénal des affaires & numériques, Cybersécurité et RGPD

Notions et questions abordées

Parce que les données des cabinets d'avocat sont particulièrement sensibles, ils sont devenus ces dernières années des cibles privilégiées pour les *hackers*. Protéger son cabinet des attaques cyber devient un enjeu de crédibilité et de confiance dans l'avocat. Cette protection du cabinet passe par des exigences déontologiques, notamment au regard du secret professionnel, mais également par le devoir de compétence qui incombe à l'avocat. Il lui appartient en ce sens de développer sa maîtrise des nouveaux outils numériques pour prévenir les cyberattaques.
La formation « Cybersécurité : protéger son cabinet et ses clients » vous permettra de comprendre les menaces cyber, de prévenir les attaques et de savoir réagir lorsque celles-ci se produisent.

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les principaux types d'attaques
- Comprendre la menace spécifique qui repose sur l'avocat
- Élaborer une stratégie basique de cybersécurité
- Maîtriser la dimension juridique de la protection numérique
- Contrôler et ajuster son empreinte numérique
- Savoir réagir au mieux à une cyberattaque

Programme

Thème n° 1 - Comprendre les menaces

Thème n° 2 - Mettre en place des bonnes pratiques pour se protéger

Thème n° 3 – Savoir réagir à une attaque

Thème n° 4 - Connaître les risques et enjeux déontologiques pour les avocats

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la cybersécurité en cabinet d'avocat : vidéos, document récapitulatif, mise en situation interactive, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL174***
Durée : 0 heures
Dernière mise à jour : 17/10/2025

IA APPLIQUÉE AU DROIT : RÉDIGER UN PROMPT

Direction scientifique

Fabrizio Papa Techera, Directeur produit & Innovation Lexbase, membre du Directoire

Notions et questions abordées

- Juristes d'entreprise visionnaires
- Dirigeants et managers en entreprises
- Responsable RH curieux
- Professionnels du droit souhaitant se démarquer

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL173***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 17/10/2025

COMPRENDRE L'IA APPLIQUÉE AU DROIT ET MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE PROMPT

Direction scientifique

Fabrizio Papa Techera, Directeur produit & Innovation Lexbase, membre du Directoire

Notions et questions abordées

- Juristes d'entreprise visionnaires
- Dirigeants et managers en entreprises
- Responsable RH curieux
- Professionnels du droit souhaitant se démarquer

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL178***
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 25/03/2026

IA GÉNÉRATIVE ET AVOCATS : DÉONTOLOGIE ET BONNES PRATIQUES

Direction scientifique

Patrice Humbert, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, Certifié en IA générative pour un usage éthique

Notions et questions abordées

L'intelligence artificielle générative représente la mutation technologique la plus profonde que la profession juridique ait connue depuis la numérisation des bases de données dans les années 1990. ChatGPT, Claude, les assistants juridiques spécialisés... ces outils s'imposent progressivement dans le quotidien des cabinets, qu'on les adopte ou qu'on les subisse.
Face à cette révolution, l'avocat ne peut pas rester spectateur. Il doit comprendre ce que ces technologies font réellement - et ce qu'elles ne font pas - , les intégrer à sa pratique avec discernement, et surtout s'assurer que leur utilisation reste parfaitement compatible avec ses obligations déontologiques : secret professionnel, devoir de compétence, loyauté, indépendance, transparence envers le client.
Cette formation conçue et animée par Maître Patrice Humbert propose une approche à la fois concrète et rigoureuse : comprendre l'IA générative, savoir la piloter efficacement (prompt engineering), en gérer les risques, et en maîtriser le cadre déontologique et réglementaire.

Objectifs pédagogiques

- Démystifier l'intelligence artificielle, distinguer les technologies
- Comprendre l'impact concret sur le modèle économique du cabinet d'avocats.
- Acquérir la compétence technique du « prompt engineering » juridique pour obtenir des résultats exploitables, fiables et conformes aux exigences professionnelles.
- Maîtriser les risques techniques majeurs de l'IA générative pour protéger le cabinet, le client et l'intégrité du processus judiciaire.
- Identifier les obligations déontologiques de l'avocat confronté à l'IA générative,
- Maîtriser le cadre réglementaire européen et articuler les exigences du RGPD avec les obligations professionnelles spécifiques.

Programme

Thème n° 1 - L'IA dans la pratique juridique : état des lieux
Thème n° 2 - Comment prompter efficacement ?
Thème n° 3 - Comment éviter les hallucinations et sécuriser l'usage de l'IA ?
Thème n° 4 - Le cadre déontologique applicable à l'IA
Thème n° 5 - Quels usages de l'IA dans la Justice ?

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports : vidéo, audio, bloc interactifs, quiz de validation des acquis, ressources complémentaires téléchargeables.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL72*
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 29/10/2025

DROIT ET PRATIQUE DE LA PRESTATION COMPENSATOIRE

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique des Ouvrages « Droit du divorce » et « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Avertissement : ce module a pour objectif de vous énoncer le droit positif, analyser la jurisprudence, vous avertir sur les pièges les plus dangereux, vous donnant ainsi la possibilité d'être un véritable avocat en droit de la famille, ce qui suppose d'allier la technique juridique la plus précise à des qualités humaines. Cependant, dans ce module, vous ne trouverez pas de méthode de calcul de la prestation compensatoire pour la simple et bonne raison que la Cour de cassation a jugé illicites de tels barèmes. Tant qu'il n'existe pas de barème officiel, il n'est donc pas sérieux de proposer une méthode de calcul qui serait illicite par nature.

Le divorce mettant fin au devoir de secours entre époux, l'un des époux peut être tenu de verser à l'autre une prestation destinée à compenser, autant qu'il est possible, la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie respectives.

Prévue aux articles 270 et suivants du Code civil, la prestation compensatoire constitue l'une des principales sources de conflit entre les époux, s'agissant des enjeux financiers et patrimoniaux du divorce.

Les questions auxquelles sont confrontés les avocats, tant celui du créancier que celui du débiteur, sont très nombreuses tout au long de la procédure de divorce (« *Ai-je droit ?* » ; « *Pour quel montant ?* », « *Sous quelle forme et quelles modalités ?* »), et même après le prononcé du divorce (« *Quand payer ?* » ; « *Comment faire en cas de défaut de paiement ?* ; « *Comment peut-on réviser la prestation ?* » ; « *Quel sera le régime fiscal ?* » etc..

La formation Lexlearning **« Droit et pratique de la prestation compensatoire »** permet d'aborder l'ensemble de ces questions à travers une étude approfondie et éclairante, tant des textes que de la jurisprudence particulièrement riche sur le sujet.

Objectifs pédagogiques
• Maîtriser le cadre juridique de la prestation compensatoire
• Appréhender la jurisprudence "piégeuse" de la matière
• Connaître les différentes formes et modalités de la prestation compensatoire
• Savoir argumenter en matière de prestation compensatoire pour obtenir une issue favorable à vos dossiers
• Connaître les règles de paiement, de recouvrement et de révision de la prestation compensatoire
• Et enfin, maîtriser son régime fiscal

Programme
1.
La demande de prestation compensatoire
2.
Le droit à prestation compensatoire
3.
Le montant de la prestation compensatoire
4.
Les formes et modalités de la prestation compensatoire
5.
Le paiement et l'exécution de la prestation compensatoire
6.
La révision de la prestation compensatoire
7.
La fiscalité de la prestation compensatoire

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la prestation compensatoire : vidéo introductive, tests de positionnement, supports de cours textuels et audios, activités pédagogiques, infographies, fiches pratiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, élèves-avocats, juge aux affaires familiales…

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL108***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 14/11/2025

RÉFORME DE LA PROCÉDURE DES DIVORCES CONTENTIEUX : LES BONS RÉFLEXES

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique de l'Ouvrage « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Cette formation prend en compte :
• **le décret n° 2023-25 du 23 janvier 2023,** qui a modifié l'article 1107 du Code procédure civile
• **le décret n° 2021-1322, du 11 octobre 2021**
• **le décret n° 2020-1452 du 27 novembre 2020**
• **le décret n° 2019-1380 du 17 décembre 2019,** relatif à la procédure applicable aux divorces contentieux
• **la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019** de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
Appréhendez la réforme de la procédure des divorces contentieux en abordant les différentes étapes de la nouvelle procédure : la demande contentieuse en divorce, l'assignation et ses suites procédurales, l'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP) et le prononcé du divorce.
Cette formation vous permettra de maîtriser les aspects procéduraux de la réforme qui entrera en vigueur au **1er janvier 2021** (loi n° 2020-734 du 17 juin 2020) en explorant les diverses questions de fond soulevées par cette réforme.
Bénéficiez de l'expertise de notre expert-métier, Jérôme Casey, Avocat associé au Barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans vos contentieux en matière de divorce.
Objectifs pédagogiques
• Comprendre et savoir mener l'ensemble de la nouvelle structure processuelle des divorces contentieux
• Identifier et retenir les nouveautés de la réforme
• Explorer et répondre aux questions de fond soulevées à chaque étape de la procédure
• Maîtriser les questions stratégiques à chaque stade de la procédure
• Savoir rédiger une assignation à fin de divorce devant le JAF du tribunal judiciaire
• Maîtriser l'ensemble des délais
Programme
• Le droit transitoire de la réforme
• L'introduction de la demande en divorce : questions de stratégie et irrecevabilités
• Le contenu de la nouvelle assignation
• Signification, constitution et saisine du JAF (procédure ordinaire et procédure d'urgence)
• L'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP)
• Le rôle de l'avocat au cours de l'AOMP
• L'absence de mesures provisoires
• La date d'effet des mesures provisoires et nouveaux pouvoirs du juge
• Le prononcé du divorce
• La liaison divorce/liquidation
• Infographies et modèles à jour
• Quiz de validation
Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant au travers de différents supports les apports de la réforme : vidéo introductive, test de positionnement, conférence audio analysant les pratiques issues de la réforme, étude des textes et nouveautés de la réforme, infographies, modèles d'actes, quiz de validation des connaissances.
Prérequis
Aucun prérequis.
À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux